

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0

Open Contracting

eJDM

Pridesoft Mobile

e-CNE

Transparence

e-Regulation

e-Governance



Gratuit sur Google play

SANTE PUBLIQUE

01

ADMINISTRATION

01

ECONOMIE

03

ENERGIE

01

N° 2471

6 Janvier 2022

6 January 2022

5:50 PM/17H:50

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Fax : 222 206 043 / 222 203 326

Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@armp.cm

Internet : www.armp.cm

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ETS SARL SA

Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(**) : B.P. :

Tél. (*): Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

Montant(en chiffres) (*) :

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO) (*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1	Reference	001/D/BUNEC/DG/ DAF/SDRFM/SMA DU 05 JANVIER 2021 Lire
	Titre/objet	DECISION N°001/D/BUNEC/DG/ DAF/SDRFM/SMA DU 05 JANVIER 2021PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/BUNEC/CIPM/2021 DU 22 NOVEMBRE 2021 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES DE SECURITE ET DE GARDIENNAGE AU BUREAU NATIONAL DE L'ETAT CIVIL (BUNEC)
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

2	Reference	003/DC/MINEPAT/SG/PEPS/CSPM/2021 du 28/12/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS DE DEMANDE DE COTATIONS N° 003/DC/MINEPAT/SG/PEPS/CSPM/2021 DU 28/12/2021 RELATIVE A « L'ACQUISITION DES FOURNITURES DE BUREAU POUR LA COORDINATION DU PROJET D'AMELIORATION DE L'EFFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE (PEPS). »DATE :CRÉDIT IDA NO 6140-CMDC N°003/DC/MINEPAT/SG/PEPS/CSPM/2021
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	14-01-2022

3	Reference	092/DC/MINSANTE/CIPM/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°092/DC/MINSANTE/CIPM/2021 DU 03/01/2022POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL DE TRAVAIL DES ACCOMPAGNATEURS PSYCHO SOCIAUX (APS) AU PROGRAMME NATIONAL DE LUTTE CONTRE LA TUBERCULOSE
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	01-02-2022

4	Reference	004/MINEPAT/SG/PNDP/CSPM/2022 du 05 janvier 2022 Lire
	Titre/objet	LETTRÉ DE DEMANDE DE COTATION N° 004/MINEPAT/SG/PNDP/CSPM/2022 DU 05 JANVIER 2022 RELATIVE À L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION DU MATÉRIEL INFORMATIQUE À L'UNITÉ DE GESTION DU PROJET D'ACCÉLÉRATION ET DE TRANSFORMATION NUMÉRIQUE AU CAMEROUN (PATNUC).
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	24-01-2022

5	Reference	3166/2021/DG/DAG/SDPA/SMA DU 16 DECEMBRE 2021 Lire
	Titre/objet	DECISION N°3166/2021/DG/DAG/SDPA/SMA DU 16 DECEMBRE 2021 DECLARANT INFRACTUEUX L'APPEL D'OFFRES N°06/AONO/CFC/CIPM/2021 DU 30 JUIN 2021 POUR LA SELECTION D'UNE ENTREPRISE DEVANT ASSURER LA FOURNITURE D'UNE PLATEFORME DE DEVELOPPEMENT DES APPLICATIONS ET LA MISE EN PLACE D'UN ENTREPOT DE DONNEES AU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

6	Reference	004/DC/MINEPAT/SG/PEPS/CSPM/2021 du 28/12/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS DE DEMANDE DE COTATIONS N° 004/DC/MINEPAT/SG/PEPS/CSPM/2021 DU 28/12/2021 RELATIVE A « L'ACQUISITION DES COMMODITES DE BUREAU POUR LA COORDINATION DU PROJET D'AMELIORATION DE L'EFFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE (PEPS). » DATE : CRÉDIT IDA NO 6140-CMDC N° 004/DC/MINEPAT/SG/PEPS/CSPM/2021
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	14-01-2022

7	Reference	D13-707./AONO/MINSANTE/CSPM-PC/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION POUR LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° D13-707./AONO/MINSANTE/CSPM-PC/2021 DU 31/12/2021. POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE ASSURANCE MALADIE POUR LE PERSONNEL DE L'UNITÉ DE COORDINATION DU C2D SANTÉ 1 ET DU PROGRAMME CONJOINT FINANCEMENT : PROGRAMME CONJOINT MINSANTE-AFD/KFW
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	01-02-2022

8	Reference	.001/DC/EDC/CIPM/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N° 001/DC/EDC/CIPM/2021 DU 05 JANVIER 2022 POUR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION D'UN SYSTEME DE GESTION DU TRACKING DES VEHICULES DE LA FLOTTE AUTOMOBILE DE EDC
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	01-02-2022

9	Reference	11/DC/C.DIR/CIPM/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 11/DC/C.DIR/CIPM/ 2021 DU 31 DEC 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 02 SALLES DE CLASSES ÉQUIPÉES DE 60 TABLE-BANCS AVEC BLOC ADMINISTRATIF, CONSTRUCTION D'UN BLOC DE LATRINES ÉCOLOGIQUES À 03 CABINES ET RÉHABILITATION DE 02 BLOCS DE 02 SALLES DE CLASSES ÉQUIPÉES DE 120 TABLE-BANCS À L'EP DE KOUNDÉ, COMMUNE DE DIR, DÉPARTEMENT DU MBÉRÉ, RÉGION DE L'ADAMAOUA.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	14-01-2022

10	Reference	09/DC/C.DIR/CIPM/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 09/DC/C.DIR/CIPM/2021 DU 31 DEC 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX FORAGES ÉQUIPÉS DES PMH À L'EP DE SOURMA ET AU MARCHÉ DE BAGODO, COMMUNE DE DIR, DÉPARTEMENT DU MBÉRÉ, RÉGION DE L'ADAMAOUA.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	13-01-2022

11	Reference	10/DC/C.DIR/CIPM/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 10/DC/C.DIR/CIPM/ 2021 DU 31 DEC 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET D'ÉQUIPEMENT D'UNE CASE COMMUNAUTAIRE AVEC UN BLOC DE LATRINES ÉCOLOGIQUES À 03 CABINES À KOUNDÉ, COMMUNE DE DIR, DÉPARTEMENT DU MBÉRÉ, RÉGION DE L'ADAMAOUA
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	13-01-2022

RESUME DES CONSULTATIONS

12	<p>Reference 24/DC/C.MGA/CIPM/2021 DU 31 DEC 2021 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 24/DC/C.MGA/CIPM/2021 DU 31 DEC 2021 TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 02 BLOC DE 03 SALLES DE CLASSES ÉQUIPÉES DE 180 TABLE BANCS ET UN BLOC DE LATRINES ÉCOLOGIQUES À 03 CABINES DANS LES EP GROUPE 2 DE NGASSIRI ET À L'EP DE SABONGARI GBABOY, COMMUNE DE MEIGANGA, DÉPARTEMENT DU MBÉRÉ, RÉGION DE L'ADAMAOUA FINANCEMENT: PNDP III (FONDS IDA 18), CONVENTION DE FINANCEMENT DES MICROPROJETS N°02/2021/MP/PNDP-AD/COMMUNE-MEIGANGA DU 03 DÉCEMBRE 2021</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture 12-01-2022</p>
-----------	--

13	<p>Reference 23/DC/C.MGA/CIPM/2021 DU 31 DEC 2021 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N°23/DC/C.MGA/CIPM/2021 DU 31 DEC 2021 TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 15 BOUTIQUES ET D'UN BLOC DE LATRINES ÉCOLOGIQUES À TROIS CABINES AU MARCHÉ DE GOUNBELA, COMMUNE DE MEIGANGA, DÉPARTEMENT DU MBÉRÉ, RÉGION DE L'ADAMAOUA FINANCEMENT: PNDP III (FONDS IDA 18), CONVENTION DE FINANCEMENT DES MICROPROJETS N°02/2021/MP/PNDP-AD/COMMUNE-MEIGANGA DU 03 DÉCEMBRE 2021</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture 11-01-2022</p>
-----------	--

14	<p>Reference 22/DC/C.MGA/CIPM/2021 DU 31 DEC 2021 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 22/DC/C.MGA/CIPM/2021 DU 31 DEC 2021 TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET D'ÉQUIPEMENT D'UN SANTÉ DE CENTRE INTÉGRÉ (CSI) ET LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE LATRINES ÉCOLOGIQUES À 03 CABINES À FADA, COMMUNE DE MEIGANGA, DÉPARTEMENT DU MBÉRÉ, RÉGION DE L'ADAMAOUA FINANCEMENT : PNDP III (FONDS IDA 18), CONVENTION DE FINANCEMENT DES MICROPROJETS N°02/2021/MP/PNDP-AD/COMMUNE-MEIGANGA DU 03 DÉCEMBRE 2021</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture 11-01-2022</p>
-----------	---

15	<p>Reference 20/DC/C.MGA/CIPM/2021 DU 31 DEC 2021 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 20/DC/C.MGA/CIPM/2021 DU 31 DEC 2021 TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 03 MINI AEP CONSTITUÉS DE : UN FORAGE EQUIPÉ D'UNE POMPE ACTIONNÉE PAR ENERGIE SOLAIRE, D'UN CHATEAU EN BETON ARMÉE (BA) AVEC CUBITENAIRE DE 5M3 ET 3 BORNES FONTAINES DANS LES LOCALITÉS DE : VILLAGE MBORGUENE, CSI DE FADA ET CSI DE MEIDOUGOU ET LA CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPÉ D'UNE POMPE A MATRICITE HUMAINE (PMH) A L'EP BILINGUE DE NGASSIRI. COMMUNE DE MEIGANGA. DÉPARTEMENT DU MBERE FINANCEMENT: PNDP III (FONDS IDA 18), CONVENTION DE FINANCEMENT DES MICROPROJETS N°02/2021/MP/PNDP-AD/COMMUNE-MEIGANGA DU 03 DÉCEMBRE 2021</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture 11-01-2022</p>
-----------	---

BUREAU NATIONAL DE L'ETAT CIVIL

DECISION N°001/D/BUNEC/DG/ DAF/SDRFM/SMA DU 05 JANVIER 2021 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/BUNEC/CIPM/2021 DU 22 NOVEMBRE 2021 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES DE SECURITE ET DE GARDIENNAGE AU BUREAU NATIONAL DE L'ETAT CIVIL (BUNEC)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

- Vu** la Loi n° 2017/010 du 12 Juillet 2017 Portant Statut Général des Etablissements Publics ;
- Vu** la loi N° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres Entités publiques ;
- Vu** la Loi n°2021/026 portant Loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022 ;
- Vu** le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de régulation des Marchés Publics (ARMP), modifié et complété par le Décret N°2013/271 du 05 août 2013;
- Vu** le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu** le Décret N° 2013/031 du 13 février 2013 portant organisation et fonctionnement du Bureau National de l'Etat Civil ;
- Vu** le Décret N° 2015/431 du 28 septembre 2015 portant nomination du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint du Bureau National de l'Etat Civil;
- Vu** le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés publics ;
- Vu** la Circulaire N°00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, et des Autres Entités publiques pour l'Exercice 2022 ;
- Vu** la lettre N°001/BUNEC/CIPM /SEC du 03 janvier 2021 du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du BUNEC portant proposition d'attribution du marché relatif à la fourniture des services de sécurité et de gardiennage au BUNEC;
- Vu** les offres du soumissionnaire;

Considérant les nécessités de service.

DECIDE :

Article 1^{er} : La société de gardiennage ci-après citée, est retenue comme attributaire du marché relatif au dossier d'appel d'offres susmentionné :

Rang	Soumissionnaires	Lot	Montant prévisionnel du DAO	Montant TTC en F CFA proposé et corrigé	Délai d'exécution proposé en mois
1 ^{er}	DAK GARDIENNAGE SARL B.P 1023 Yaoundé Tel : 222 21 54 78	1	24 500 000 FCFA TTC par an	24 441 480	12
		2	22 000 000 FCFA TTC par an	20 034 000	
		3	15 500 000 FCFA TTC par an	12 020 400	

Article 2 : la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 5 Janvier 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

YOMO ALEXANDRE MARIE

PROJET D'EFFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE

AVIS DE DEMANDE DE COTATIONS N° 003/DC/MINEPAT/SG/PEPS/CSPM/2021 DU 28/12/2021 RELATIVE
A « L'ACQUISITION DES FOURNITURES DE BUREAU POUR LA COORDINATION DU PROJET
D'AMELIORATION DE L'EFFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE (PEPS).
»DATE :CRÉDIT IDA NO 6140-CMDC N°003/DC/MINEPAT/SG/PEPS/CSPM/2021

FINANCEMENT
INTERNATIONAL DEVELOPPEMENT AGENCY (IDA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu un crédit de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) pour le financement du Projet d'Amélioration de l'Efficacité de la Dépense Publique et du Système Statistique (**PEPS**), et a l'intention d'utiliser une partie des fonds dudit crédit pour effectuer les paiements autorisés au titre du contrat pour lequel cette Demande de Cotations est publiée.

2. Consistance des prestations

Il est prévu dans le cadre de l'exécution dudit projet de solliciter les prestations portant sur : « **L'acquisition des fournitures de bureau pour la coordination du projet d'Amélioration de l'Efficacité de la dépense publique et du système statistique (PEPS).** »

3. Participation et origine

Le Coordonnateur Technique

A

Messieurs les responsables des établissements,

N°	SOUSSIONNAIRES	ADRESSES	TELEPHONES
1	ETS AJM SERVICES		680 58 19 17
2	MAX A TECHNOLOGIES	BP :2399 Yaoundé	675 218794/696234512
3	DJIMY TECHNOLOGIE SERVICES	BP 2329 Yaoundé	2 22239342/6760516 09

Et toutes autres entreprises compétentes.

4. Remises des offres

A cet effet, vous trouverez ci-joint, le bordereau descriptif quantitatif de ces fournitures, que je vous demande de bien vouloir commander à l'attention de la **Commission de Coordination du PEPS, sis à Bastos, vers la résidence de l'ambassadeur de la République de Côte d'Ivoire, au lieu-dit Pont Dragages, Nations Unies pour le Développement (PNUD), BP 660 Yaoundé**, ou par courriel : Pepsgov.cm@gmail.com », portant la mention :

« *DEMANDE DE COTATIONS RESTREINTE N°003 /DC/MINEPAT/SG/PEPS/CSPM/2021, RELATIVE A L'ACQUISITION DE MATIÈRES PREMIÈRES POUR LA RÉALISATION D'UN PROJET DE RECONSTRUCTION DE LA ROUTE N°1003 A N'OUVRIR QU'IL Y AIT UN DÉLAI DE 14 JOURS* »

Les offres resteront valables pour une période de quarante-cinq (45) jours, à compter de la date limite fixée pour leur remise. Les offres produites en sept **(07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** marquées comme telles seront chiffrées.

5. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison est fixé à 14 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service.

6. Cautionnement Provisoire

Le soumissionnaire doit fournir une caution de soumission d'un montant de 240.000 francs CFA XAF, l'absence de celle-ci entraînera l'annulation de l'offre.

7. Recevabilité des Offres

Les offres non conformes aux prescriptions de la présente Demande de Cotations seront rejetées. Le soumissionnaire doit prouver, documentation à l'appui, qu'il satisfait à l'exigence d'expérience ci-après :

- **Une liste de marchés analogues d'au moins deux marchés similaires** réalisés par le soumissionnaire en tant que fournisseur.

NB : joindre les copies des contrats (1ère page et page de signature) et procès-verbaux de réception.

8. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts le **14 janvier 2022 à 15 heures précises** par la **Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM)** de la République de Côte d'Ivoire, au lieu-dit Pont Dragages.

9. Attribution

L'acheteur attribuera le marché au soumissionnaire, dont il aura déterminé que l'offre est conforme pour l'essentiel aux dispositions du Règlement de Procédure de Passation des Marchés de façon satisfaisante.

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°092/DC/MINSANTE/CIPM/2021 DU 03/01/2022 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL DE TRAVAIL DES ACCOMPAGNATEURS PSYCHO SOCIAUX (APS) AU PROGRAMME NATIONAL DE LUTTE CONTRE LA TUBERCULOSE

FINANCEMENT

FONDS MONDIAL (NFM) , BUDGET DU FONDS MONDIAL DE LUTTE CONTRE LE SIDA, LA TUBERCULOSE ET LE PALUDISME

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**1. Objet**

Le Ministre de la Santé Publique, Maître d'Ouvrage, lance un Avis de Consultation pour la fourniture du matériel de travail des Accompagnateurs Psycho Sociaux (APS) au Programme National de Lutte contre la Tuberculose (PNLT)

2. Consistance des prestations

Les prestations de la présente Demande de Cotation se présentent ainsi qu'il suit :

N°	Designation	Quantité
1	T-Shirt 100% coton	600
2	Badge rectangulaire avec attache boucle	600
3	Casquette avec flocage de couleur bleu ciel	600
4	Parapluie Rainy avec flocage	600
5	Cartable en cuir avec flocage	600

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de cette opération est de **dix-huit millions (18 000 000) de FCFA hors taxes, soit vingt un millions quatre cent soixante-cinq mille (21 465 000) Fcfa Toutes Taxes Comprises.**

4. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à égalité de conditions aux entreprises installées au Cameroun, ayant une expérience avérée dans la fourniture de ce type de matériel.

5. Financement

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation sont financées par **le budget du Fonds Mondial de Lutte contre le SIDA, la Tuberculose et le Paludisme pour la partie hors taxe et le budget de l'Etat pour les taxes.**

Le coût prévisionnel de cette opération est de **dix-huit millions (18 000 000) de FCFA hors taxes, soit vingt un millions quatre cent soixante-cinq mille (21 465 000) Fcfa Toutes Taxes Comprises.**

6. Consultation du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être consulté aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, **au Secrétariat du Service des Marchés Publics du Ministre de la santé Publique, au rez-de-chaussée de l'immeuble de la Santé situé derrière la Croix Rouge Camerounaise.**

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être retiré au **Secrétariat du Service des Marchés Publics du Ministre de la Santé Publique, auez de chaussée de l'immeuble de la santé situé derrière la Croix Rouge Camerounaise**, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public de la somme non remboursable de de **quarante mille (40 000) FCFA** représentant les frais d'achat du Dossier.

La copie de ladite quittance sera déposée au lieu du retrait du Dossier de Consultation et portera les coordonnées du soumissionnaire.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original et six (06) copies** marqués comme tels, devra être déposée au Service des Marchés du MINSANTE, sis à l'immeuble de la Santé situé à proximité du siège de la Croix Rouge Camerounaise à Yaoundé au **plus tard le 01/02/2022 à 13 heures** sous enveloppe cachetée adressée au Maître d'Ouvrage avec la mention :

*DEMANDE DE COTATION N° 092 /DC/MINSANTE/CIPM/2021 DU 03/01/2022 POUR LA FOURNITURE DU
MATERIEL DE TRAVAIL DES ACCOMPAGNATEURS PSYCHO SOCIAUX (APS) AU PROGRAMME NATIONAL DE
LUTTE CONTRE LA TUBERCULOSE
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

9. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison est fixé à **trente (30) jours**. Les fournitures seront livrées au GTC/PNLT sis à Yaoundé.

10. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, **une caution de soumission d'un montant de quatre cent mille (400 000) FCFA**, délivrée par une institution financière agréée par le Ministre des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO.

Elle devra être valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres et sera libérée d'office après publication des résultats d'attribution pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire de la Lettre-commande, ce cautionnement sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps et aura lieu **le 01/02/2022 à 14 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Ministère de la Santé Publique siégeant **au premier étage de l'immeuble Ex PSFN, à côté de l'immeuble de santé situé derrière la Croix Rouge Camerounaise**.

Seuls les soumissionnaires ou **leurs représentants dûment mandatés** peuvent assister à cette séance d'ouverture.

Les offres devront être chiffrées Hors Taxes (HT) et Toutes Taxes Comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission daté, signé et timbré.

12. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera la Lettre-commande au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la **moins disante** et reconnue conforme pour l'essentiel au dossier de consultation et qui dispose des capacités financières et techniques requises pour livrer les fournitures retenues.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la réception des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au **Service des Marchés Publics du MINSANTE**, sis à l'immeuble de la Santé situé à proximité du siège de la Croix Rouge Camerounaise à Yaoundé ou à **l'Unité de Coordination des Subventions du Fonds Mondial et des partenaires le Lutte contre le SIDA, la Tuberculose et le Paludisme, sis au premier étage de l'immeuble Ex-PSFN** situé à côté de l'Immeuble de la Santé ;
Tél : 696 98 40 22/ 650 84 87 45 OU 657 10 38 40 / 677 81 67 81.

YAOUNDE le 3 Janvier 2022

Le POUR LE MINISTRE ET PAR ORDRE

KOMBO THOMAS



PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF

**LETTRE DE DEMANDE DE COTATION N° 004/MINEPAT/SG/PNDP/CSPM/2022 DU 05 JANVIER 2022
RELATIVE À L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION DU MATÉRIEL INFORMATIQUE À L'UNITÉ DE GESTION
DU PROJET D'ACCÉLÉRATION ET DE TRANSFORMATION NUMÉRIQUE AU CAMEROUN (PATNUC).**

FINANCEMENT
INTERNATIONAL DEVELOPPEMENT AGENCY (IDA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Gouvernement de la République du Cameroun a obtenu des Fonds de Préparation de Projets de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) pour le financement du Projet PATNUC et le PNDP a été retenu comme Gestionnaire Fiduciaire desdits fonds. Ce dernier se propose d'utiliser une partie de ces Fonds pour effectuer des paiements autorisés au titre du contrat pour lequel cette Demande de Cotations est élaborée.

2. Consistance des prestations

Il est prévu dans le cadre de ce marché, de solliciter les prestations de service désignées ci-après : l'acquisition et installation du matériel informatique à l'Unité de Gestion du Projet d'Accélération et de transformation Numérique au Cameroun (PATNUC). Dans le cadre de la présente Demande de Cotations, le matériel informatique sera à fournir à l'Unité de Gestion du Projet PATNUC.

3. Participation et origine

Le Coordonnateur National invite les prestataires intéressés, à consulter et à retirer gratuitement la Demande de Cotations à l'adresse ci-dessous, dès publication de la présente lettre de Demande de Cotations.

4. Remises des offres

Les offres doivent être déposées en **six (06) exemplaires (un original et 5 copies)** marqués comme tel, à l'adresse ci-après Cellule Nationale de Coordination du PNDP, au lieu-dit pont-dragages, après la résidence de l'ambassadeur de Côte d'Ivoire, Immeuble Dzal-Afidi, non loin des bureaux not far from the offices of the United Nations Educational, Scientific and Cultural Organisation/UNESCO et du Programme des Nations Unies pour le Développement /PNUD. Précisément à la Cellule de Passation des Marchés, Porte 212D, au 2ème étage. BP : 660 Yaoundé – Cameroun, Tel.: +237 692 80 75 41, Email: pndp_cameroun@yahoo.fr, cpmpndp@yahoo.fr, au plus tard le **24 janvier 2022 à 12 heures précises** (heure locale) et contenant la mention :

« Demande de Cotations N° 004/MINEPAT/SG/PNDP/CSPM/2022 du 05 janvier 2021 relative à l'acquisition et l'installation du matériel informatique à l'Unité de Gestion du Projet d'Accélération et de transformation Numérique au Cameroun (PATNUC) »

5. Delai de Livraison

La livraison se fera dans un délai de trente (30) jours, dès notification de l'Ordre de service de démarrer les prestations.

6. Recevabilité des Offres

Le soumissionnaire devra produire les copies certifiées conformes (datant de moins de 03 mois) des pièces administratives ci-après :

- L'attestation d'immatriculation ;
- L'attestation de domiciliation bancaire
- L'attestation de non redevance
- L'attestation de non exclusion des marchés publics ;
- L'attestation pour soumission CNPS ;
- L'attestation de localisation ;
- le registre de commerce ;
- L'attestation de non faillite.

7. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera par la Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) du PNDP, le **24 janvier 2022 à 13 heures précises**, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants s'ils le souhaitent, **dans la salle des réunions N°313 D, au 3ème étage de la Cellule Nationale de Coordination du PNDP.**

8. Critères d'évaluation

La CSPM procédera à l'évaluation des cotations selon l'ordre ci-après :

1. La Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) devra procéder à la vérification de la conformité des pièces administratives: l'offre du soumissionnaire devra comporter les pièces originales ou copies certifiées conformes par les services compétents en cours de validité (datées de moins de trois mois) suivantes :

(i) l'attestation d'immatriculation ; (ii) l'attestation de domiciliation bancaire ; (iii) l'attestation de non redevance fiscale ; (iv) l'attestation de non exclusion des marchés publics ; (v) l'attestation pour soumission (CNPS) à la présente cotation , (vi) l'attestation de localisation, (vii) le registre de commerce signé par le service compétent et (viii) l'attestation de non faillite délivrée par le tribunal de première instance.

NB : L'absence de l'une des pièces du dossier administratif (i, ii, iii, iv, v, vi, vii et viii) ne constituera pas un motif de rejet de l'offre. Néanmoins, la présentation de ces pièces en original ou copies certifiées conformes, signées et datées sera une condition d'attribution du Marché.

2. L'examen de la conformité technique des cotations

L'offre devra contenir :

- le délai de livraison ;
- les photos/images du matériel à livrer sont produites ;
- le bordereau descriptif et quantitatif bien renseigné et conforme a celui demandé ;
- Tous les prix unitaires quantifiés ;
- les justificatifs des marchés similaires produits par les soumissionnaires (**une liste de marché analogue (au moins deux (02) marchés similaires d'un montant minimum de 30 000 000 (trente millions) de FCFA TTC chacun réalisés par le soumissionnaire en tant que fournisseur principal au cours de l'année en cours ou des trois (03) dernières années (2018, 2019 et 2020), assortis des PV, première page, pages de signature et d'enregistrement, doit être fournie avec les montants en monnaie librement convertible (HT & TTC) et les noms des Administrations/Institutions acheteuses**)

- la lettre d'engagement sur le respect des délais de livraison exigés est produite ;
- la description technique des prestations.

L'examen de la conformité technique de l'offre est la vérification exhaustive de tous les éléments de l'offre cités en sus.

NB : -Toutes les caractéristiques techniques exigées sont essentielles ;

-Toute offre non conforme sera rejetée.

3. Seules les offres jugées conformes pour l'essentiel feront l'objet de l'analyse financière.

4. La vérification des opérations arithmétiques : cette vérification se fait en multipliant, le cas échéant, les prix unitaires par les quantités et en utilisant le prix en lettre pour procéder aux corrections nécessaires.

9. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché sur proposition de la CSPM, au Fournisseur, dont l'offre sera jugée conforme pour l'essentiel aux dispositions de la Demande de Cotations, et la moins disante.

10. Durée Validité des Offres

Les offres resteront valides pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour leur remise.

11. Renseignements Complémentaires

Adresse de retrait des Demandes de Cotations et de dépôt des plis :

Cellule Nationale de Coordination du PNDP, au lieu-dit pont-dragages, après la résidence de l'ambassadeur de Côte d'Ivoire, Immeuble Dzal-Afidi, non loin des bureaux du Programme des Nations Unies pour le Développement /PNUD. Précisément à la Cellule de Passation des Marchés, Porte 212D, au 2ème étage. BP: 660 Yaoundé – Cameroun, Tel.: +237 692 80 75 41, Email: pndp_cameroun@yahoo.fr, cmpndp@yahoo.fr.

YAOUNDE le 5 Janvier 2022

Le COORDONNATEUR NATIONAL

NGA MARIE MADELEINE

CRÉDIT FONCIER DU CAMEROUN

DECISION N°3166/2021/DG/DAG/SDPA/SMA DU 16 DECEMBRE 2021 DECLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES N°06/AONO/CFC/CIPM/2021 DU 30 JUIN 2021 POUR LA SELECTION D'UNE ENTREPRISE DEVANT ASSURER LA FOURNITURE D'UNE PLATEFORME DE DEVELOPPEMENT DES APPLICATIONS ET LA MISE EN PLACE D'UN ENTREPOT DE DONNEES AU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN

Vu la Constitution

Vu la Loi n° 99/016 du 22 décembre 1999 portant statut général des établissements publics et des entreprises du secteur public et parapublic ;

Vu la Loi 2017/011 du 12/07/2017 portant statut général des entreprises publiques ;

Vu le Décret n°77/140 du 13 mai 1977 portant création et organisation du CFC, modifié et complété par le Décret n° 81/236 du 17 juin 1981 ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2012/084 du 09 mars 2012 portant nomination de Monsieur **MISSI Jean-Paul M à N** au poste de Directeur Général du Crédit Foncier du Cameroun ;

Vu le Décret n° 2012/085 du 09 mars 2012 portant nomination de Monsieur **TJONOG Jean-Calvin** au poste de Directeur Général Adjoint du Crédit Foncier du Cameroun ;

Vu le Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert n°06/AONO/CFC/CIPM/2021 du 30 juin 2021 pour la sélection d'une entreprise devant assurer la fourniture d'une plateforme de développement des applications et la mise en place d'un entrepôt de données au Crédit Foncier du Cameroun.

DECIDE

Article 1^{er} Appel d'Offres National Ouvert n°06/AONO/CFC/CIPM/2021 du 30 juin 2021 pour la sélection d'une entreprise devant assurer la fourniture d'une plateforme de développement des applications et la mise en place d'un entrepôt de données au Crédit Foncier du Cameroun est déclaré **infructueux**.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

PROJET D'EFFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE

**AVIS DE DEMANDE DE COTATIONS N° 004/DC/MINEPAT/SG/PEPS/CSPM/2021 DU 28/12/2021 RELATIVE
A « L'ACQUISITION DES COMMODITES DE BUREAU POUR LA COORDINATION DU PROJET
D'AMELIORATION DE L'EFFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE
(PEPS).» DATE : CRÉDIT IDA NO 6140-CMDC N° 004/DC/MINEPAT/SG/PEPS/CSPM/2021**

FINANCEMENT
INTERNATIONAL DEVELOPPEMENT AGENCY (IDA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu un crédit de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) pour le financement du Projet d'Amélioration de l'Efficacité de la Dépense Publique et du Système Statistique (**PEPS**), et a l'intention d'utiliser une partie des fonds dudit crédit pour effectuer les paiements autorisés au titre du contrat pour lequel cette Demande de Cotations est publiée.

2. Consistance des prestations

Il est prévu dans le cadre de l'exécution dudit projet de solliciter les prestations de services portant sur :
« **L'ACQUISITION DES COMMODITES DE BUREAU POUR LA COORDINATION DU PROJET D'AMELIORATION DE L'EFFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE (PEPS)** »

3. Cout Prévisionnel

Le coût de ces acquisitions est estimé à 7 000 000 (sept millions) francs CFA TTC.

4. Participation et origine

Le Coordonnateur Technique

A

Messieurs les responsables des établissements,

N°	SOUSSIONNAIRES	ADRESSES	TELEPHONES
1	Société faha sarl		671 342 203/675 029 458
2	Bekeng sarl	PO BOX 493 Yaoundé	675 531 552
3	Digital and business consulting		691 668 186

Et toutes autres entreprises compétentes

5. Remises des offres

A cet effet, vous trouverez ci-joint, le bordereau descriptif quantitatif de ces travaux, que je vous demande de bien vouloir chiffrer.
Coordination du PEPS, situé au lieudit pont-dragages, après la résidence de l'ambassadeur de Côte d'Ivoire, non loin de la résidence de l'ambassadeur de Côte d'Ivoire, Développement / PNUD), BP 660 Yaoundé, portant la mention :

« DEMANDE DE COTATIONS N° 004/DC/MINEPAT/SG/PEPS/CSPM/2021 du 28 décembre 2021, POUR « L'ACQUISITION DE MATÉRIEL DE BUREAU
S
A N'OUVRIR QU'À PARTIR DU 14 JANVIER 2022 À 15 HEURES PRÉCISES »

Les offres resteront valables pour une période de soixante (45) jours, à compter de la date limite fixée pour leur remise, à 15 heures précises.
Les offres produites en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles seront chiffrées.

6. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison est fixé à 30 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service.

7. Cautionnement Provisoire

Le soumissionnaire doit fournir une caution de soumission d'un montant de 140.000 francs CFA XAF, l'absence de celle-ci entraînera l'annulation de l'offre.

8. Recevabilité des Offres

Le soumissionnaire doit prouver, documentation à l'appui, qu'il satisfait à l'exigence d'expérience ci-après :

- **Une liste de marchés analogues d'au moins deux marchés similaires** réalisés par le soumissionnaire en tant que fournisseur.

NB : joindre les copies des contrats (1ère page et page de signature) et procès-verbaux de réception.

Les offres non conformes aux prescriptions de la présente Demande de Cotations seront rejetées.

9. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts le **14 janvier 2022 à 15 heures précises** par la **Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture/UNESCO et du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)**.

10. Attribution

L'Acheteur attribuera le marché au soumissionnaire, dont il aura déterminé que l'offre est conforme pour l'essentiel aux dispositions du Règlement de Procédure de l'Appel d'Offres et du Règlement de Procédure de l'Appel de Marché de façon satisfaisante.

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

AVIS DE CONSULTATION POUR LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° D13-707./AONO/MINSANTE/CSPM-PC/2021 DU 31/12/2021. POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE ASSURANCE MALADIE POUR LE PERSONNEL DE L'UNITÉ DE COORDINATION DU C2D SANTÉ 1 ET DU PROGRAMME CONJOINT FINANCEMENT : PROGRAMME CONJOINT MINSANTE-AFD/KFW

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du fonctionnement de l'Unité de Coordination du C2D Santé 1 et du Programme Conjoint, le Ministre de la Santé Publique lance un Appel d'Offres pour la souscription d'une assurance maladie pour le compte du personnel de cette Unité.

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter sont réparties en un lot unique. La consistance de ces prestations est détaillée dans les Termes de Référence (TDR) du présent Appel d'Offres.

3. Cout Prévisionnel

Le Budget prévisionnel est de 16 000 000 (seize millions) FCFA.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est réservée aux Compagnies d'Assurances de droit camerounais installées au Cameroun, remplissant les conditions prévues par la réglementation en vigueur dans les Etats membres de la Conférence Inter africaine des Marchés d'Assurances (CIMA).

NB : La participation au présent Appel d'Offres n'est pas ouverte aux courtiers et agents généraux.

5. Financement

Les prestations, objets du présent Appel d'Offres sont financées par le budget du Programme Conjoint MINSANTE-AFD/KfW

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés du Ministère de la Santé Publique (MINSANTE), sis à l'immeuble de la Division des Etudes et des Projets (DEP) situé à proximité du siège de la Croix Rouge Camerounaise à Yaoundé, Tél. /fax : 22 03 59 09 / 22 22 02 26 dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service des Marchés du Ministère de la Santé Publique (MINSANTE), sis à l'immeuble de la Division des Etudes et des Projets (DEP) situé à proximité du siège de la Croix Rouge Camerounaise à Yaoundé, Tél. /fax : 222 03 59 09 / 222 22 02 26 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de FCFA30 000 (trente mille) représentant les frais d'achat du dossier au Trésor Public. La copie dudit reçu sera déposée au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en huit (08) exemplaires dont un (01) original et cinq (07) copies marqués comme tels doit être déposée au Service des Marchés du Ministère de la Santé Publique (MINSANTE), au plus tard le 01 / 02 /2022 à 08 heures, heure locale, et revêtue de la mention:

Avis de consultation pour Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N° D13-707 /AONO/MINSANTE/CSPM-PC/2021 du 31/12/2021. pour la souscription d'une assurance maladie pour le personnel de l'Unité de Coordination du C2D Santé 1 et du Programme Conjoint

FINANCEMENT : PROGRAMME CONJOINT MINSANTE-AFD/KfW

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement

9. Delai de Livraison

La période de couverture est de 12 mois;

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce n°11 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Ladite caution est fixée à 320 000 (trois cent vingt mille) FCFA.

Les autres pièces administratives requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier agréé par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 01 / 02/2022 à 8h30mn par la Commission Spéciale de Passation des Marchés du Programme Conjoint sis au troisième étage de l'immeuble de la solidarité à messa. L'ouverture des offres financières se fera par la même Commission à une date ultérieure.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés, et ayant une parfaite connaissance du dossier, peuvent assister à cette séance d'ouverture.

12. Critères d'évaluation

11. 1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires du présent Dossier d'Appel d'Offres sont notamment les suivants :

1. Absence d'un prix unitaire quantifiée dans l'offre financière ;
2. Fausses déclarations, substitution ou falsification des pièces administratives;
3. Absence de la caution de soumission ;
4. Absence de l'attestation CIMA certifiant que le soumissionnaire n'est soumis à aucune procédure de redressement de sauvegarde ou de surveillance particulière.
5. Absence d'agrément d'exercice de la profession d'assurance ;
6. Note technique inférieure à 70 points sur 100 ;
7. présence d'informations financières dans l'offre technique (les prix de l'offre financière ne doivent pas être insérés dans l'offre technique) ;
8. Absence de TDR et CCAP paraphés à chaque page, signés, datés et cachetés à la dernière page.

11.2. Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées sur cent (100) points selon les critères suivants,

Critères	Notation (points)
Présentation générale de l'offre	05
Références du soumissionnaire dans les prestations similaires dans les cinq dernières années (joindre première, dernière page et preuve de réception des marchés)	15
Délais de réaction en cas de sinistre	20
Représentativité sur le territoire national	15
Capacité financière	20
Offrir le service avec la carte biométrique	05
Modalité pratique de règlement des sinistres	20
	100

Les critères et sous-critères essentiels sont détaillés, dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

13. Attribution

L'Assureur sera choisi selon la méthode du mieux disant. Il s'agira de celui qui aura satisfait à tous les critères éliminatoires et qui aura obtenu la plus grande note définitive (ND).

La note financière (NF) sera calculée selon la formule :

$$NF = (Mn \times 100) / M$$

Où Mn est le montant de l'offre complète, conforme et moins-disante et M le montant de l'offre du soumissionnaire.

La note définitive (ND) de l'offre du soumissionnaire sera obtenue par la formule : $ND = 80\% NT + 20\% NF$.

Nombre maximum de lots :

Non applicable car un seul lot.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant cent vingt (120) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, chez l'Expert en Passation des Marchés ou au Secrétariat de l'Unité de Coordination du C2D Santé1 et du Programme Conjoint Santé au troisième étage de l'immeuble de la solidarité à messa.

YAOUNDE le 31 Décembre 2021

Le MINISTRE

MANAOUA Malachie

ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION

AVIS DE CONSULTATION N° 001/DC/EDC/CIPM/2021 DU 05 JANVIER 2022 POUR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION D'UN SYSTEME DE GESTION DU TRACKING DES VEHICULES DE LA FLOTTE AUTOMOBILE DE EDC

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
: D030408

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

La société **Electricity Development Corporation** (EDC) envisage l'acquisition et l'installation d'un système de gestion du tracking des véhicules de sa flotte automobile, constituée de 30 véhicules, localisés dans les villes de Yaoundé, Ebolowa, Bafoussam, Bertoua et Lom Pangar.

2. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des estimations du Maître d'Ouvrage est de vingt-cinq millions (25 000 000) francs CFA Toutes Taxes Comprises.

3. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à égalité de conditions aux entreprises de droit camerounais spécialisées dans le suivi satellitaire GPS/GPRS. Les entreprises intéressées doivent également produire les informations sur leur capacité et expériences démontrant qu'elles sont qualifiées pour fournir les prestations sollicitées.

4. Financement

Les prestations, objet de la présente demande de cotation sont financées par le Budget de **Electricity Development Corporation**, Exercice 2021, sur la ligne d'imputation budgétaire N°**D030408**.

5. Consultation du Dossier

Le dossier de demande de cotation peut être consulté aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, auprès du service courrier quatrième étage de ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION (EDC) porte 412 sis à l'immeuble Hibiscus, face Collège Fustel à Yaoundé.

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier de demande de cotation peut être retiré, dès publication du présent avis, auprès du service courrier quatrième étage de ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION (EDC) porte 412 sis Immeuble Hibiscus, face Collège Fustel à Yaoundé, contre présentation de l'original de la quittance prouvant le versement à la BICEC de la somme de **vingt-cinq mille (25 000) francs CFA** au compte spécial CAS-ARMP n°335 988 représentant les frais d'acquisition du dossier.

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en langue française ou anglaise et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au service courrier quatrième étage de ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION (EDC) sis Immeuble Hibiscus, face Collège Fustel à Yaoundé, **le 01 février 2022 à 12 heures, heure locale.**

Les offres devront porter la mention :

DEMANDE DE COTATION N° 001/DC/CIPM/EDC/2021 DU 05 JANVIER 2022

POUR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION D'UN SYSTEME DE GESTION DU TRACKING DES VEHICULES DE LA FLOTTE AUTOMOBILE DE EDC

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

8. Delai de Livraison

Les équipements fournis et installés seront réceptionnés dans un délai de **trente (30) jours** à compter de l'Ordre de Service de commencer la prestation.

Le contrôle et le suivi du dispositif seront assurés pendant une période de **Vingt-quatre (24) mois** à compter de la date de réception des équipements.

Les équipements seront installés sur les véhicules mobilisés dans les villes de Yaoundé, Ebolowa, Bafoussam, Bertoua et Lom Pangar.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, **une caution de soumission d'un montant de cinq cent mille (500 000) francs CFA**, établie par **une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances, et dont la liste figure dans la pièce 6 de la Demande de cotation**, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres et conforme au modèle fourni.

10. Recevabilité des Offres

Toute offre non-conforme aux prescriptions du Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps, le même jour que la date limite de dépôt, **le 01 février 2022 à 13 heures précises**, par la Commission Interne de Passation des Marchés de Electricity Development Corporation siégeant dans la salle de réunion du 5^{ème} étage de l'Immeuble siège de EDC.

NB : Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de l'offre peuvent assister à cette séance d'ouverture.

12. Critères d'évaluation

N/A

13. Attribution

La lettre-commande sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier de Consultation et qui présente l'offre de prix la moins disante.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de soixante (60) jours, à compter de la date de l'ouverture des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du service courrier quatrième étage de ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION (EDC) sis Immeuble Hibiscus, face Collège Fustel à Yaoundé

YAOUNDE le 6 Janvier 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

DR NSANGOU THEODORE

COMMUNE DE DIR

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 11/DC/C.DIR/CIPM/ 2021 DU 31 DEC 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 02 SALLES DE CLASSES ÉQUIPÉES DE 60 TABLE-BANCS AVEC BLOC ADMINISTRATIF, CONSTRUCTION D'UN BLOC DE LATRINES ÉCOLOGIQUES À 03 CABINES ET RÉHABILITATION DE 02 BLOCS DE 02 SALLES DE CLASSES ÉQUIPÉES DE 120 TABLE-BANCS À L'EP DE KOUNDÉ, COMMUNE DE DIR, DÉPARTEMENT DU MBÉRÉ, RÉGION DE L'ADAMAOUA.

FINANCEMENT
PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Les travaux à réaliser portent sur la construction d'un bloc de 02 salles de classes équipées de 60 table-bancs avec bloc administratif, construction d'un bloc de latrines écologiques à 03 cabines et réhabilitation de 02 blocs de 02 salles de classes équipées de 120 table-bancs à l'EP de Koundé, Département du Mbéré, Région de L'Adamaoua.

2. Consistance des prestations

La consistance des travaux à réaliser est détaillée dans le présent CCTP, au bordereau des prix nomenclature des tâches et au détail estimatif. Les travaux seront exécutés par l'entreprise et comprennent les corps d'états suivants :

- Les travaux préparatoires ;
- Les travaux de terrassement ;
- La fondation ;
- La maçonnerie-élévation ;
- La charpente-couverture ;
- La menuiserie métallique ;
- Electricité ;
- Le revêtement - peinture ;
- Equipements ;
- Le reboisement.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de cinquante un million cinq cent quarante trois mille six cent soixante FCFA.

4. Allotissement

n/a

5. Participation et origine

La participation à cet appel à concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de pré qualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention du **BATIMENT**.

6. Financement

Le présent projet est financé par le PNDP (Fonds IDA_18), Allocation de la commune de Dir, Convention Financement des MF N°03/2021/MP/FNDP-AD/COMMUNE-DIR du 03 décembre 2021.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Dir (Secrétariat Général), Tel. (+237) 677 46 60 18 / 694 81 55 71 ou à la Cellule régionale de Coordination (CRC) PNDP - Adamaoua, Tél. : +237 691 85 98 52 / 691.84.74.34, dès publication et affichage du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu gratuitement à la Commune de Dir (Secrétariat Général), dès publication du présent avis, pendant les heures ouvrables.

9. Remises des offres

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise. Le soumissionnaire placera l'original et six (06) copies de son offre dans une enveloppe cachetée et scellée adressée au Maire de la Commune de Dir, Autorité Contractante, à la Commune de Dir (Secrétariat Général). L'enveloppe cachetée portera la mention :

«AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 11/DC/C.DIR/CIPM/ 2021 du 31 Déc 2021 Pour les travaux de construction d'un bloc de 02 salles de classes équipées de 60 table-bancs avec bloc administratif, construction d'un bloc de latrines écologiques à 03 cabines et réhabilitation de 02 blocs de 02 salles de classes équipées de 120 table-bancs à l'EPde Koundé, Commune de Dir, Département du Mbéré, Région de l'Adamaoua. A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage, pour l'exécution des prestations, objet du présent avis est de Cent Vingt (120) jours calendaires.

11. Cautionnement Provisoire

n/a

12. Recevabilité des Offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotations, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotations. Toute offre présentée après date et l'heure fixées, ne sera pas reçue.

Date limite de dépôt des offres Le 13 JAN 2022, à 10 heures 00.

Lieu de réception des plis Secrétariat Général de la Commune de Dir

13. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en plénière par la Commission Interne de Passation des Marchés de Dir, en présence des soumissionnaires (qui le souhaitent) ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Date et heure d'ouverture des plis Le 13 Jan 2022 à 11 heures 00.

Lieu d'ouverture des plis Salle de réunion de la Commune de DIR

Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

Conformément aux exigences du bailleur de Fonds, la consultation des entreprises consiste à comparer les cotations obtenues de plusieurs entreprises (dans le cas de travaux de génie civil), au nombre de trois ou plus, pour garantir l'obtention de prix compétitifs (cf. Directive Banque Mondiale, point 3.5, Page 31).

Conformément à la convention de partenariat Commune/ PNDP, les représentants du PMDP sont impliqués à toutes les étapes du processus de passation des marchés financés par le Programme (Examen du DAO/DC, Avis d'appel d'offres, ouverture des plis, analyse des offres, attribution du marché, examen du projet de contrat, etc.).

14. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires



Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. IL s'agit notamment:

- Dossier de Déclaration des Qualifications non produit ou incomplet (prestataire non enregistré)
- Qualifications non satisfaisantes aux conditions requises (prestataire non enregistré)
- Insuffisance de capacité technique requise (nombre oui inférieur à 21/29) ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le Bordereau de Prix Unitaire ;
- Modification des quantités du cadre du devis.

Principaux critères de qualifications

Le système de notation étant binaire, les principaux critères portent sur les éléments ci-après :

Pièces n°	Désignation	Note
12.1	Présentation de l'Offre	
	Respect de l'ordre prescrit dans la DC Intercalaires couleurs Lisibilité Pagination (les éléments non compris dans la DC)	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
12.2	Qualité du personnel (voir CCTP)	
	-Liste/Organigramme du personnel de chantier cohérent avec les tâches -Diplôme du conducteur des travaux (au moins niveau Ingénieur des Travaux de GC/GR ou équivalent) daté et signé -Curriculum Vitae du conducteur des travaux, daté et signé -Ancienneté supérieure ou égale à 3 ans	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
	-Diplôme du Chef de chantier (au moins niveau Technicien Supérieur de GC/GR ou Equivalent) daté et signé -Curriculum Vitae du Chef de chantier, daté et signé -Ancienneté supérieure ou égale 3ans	Oui/Non Oui/Non Oui/Non
12.3	Matériel de Chantier (voir CCTP)	
	Au moins un Camion benne (produire photocopie certifié carte grise ou contrat de location) Au moins un pick-up (produire photocopie certifiée carte grise ou contrat de location) Liste de matériel cohérent avec les tâches	Oui/Non Oui/Non Oui/Non
12.4	Méthodologie d'exécution des travaux	
	-Production d'un organigramme du projet -Note technique détaillée concernant l'organisation des travaux -Description des règles de protection socio-environnementale conformément au marché -Planning détaillé d'exécution des travaux avec délais inférieur ou égal à 120 jours -Planning des approvisionnements du chantier -Cohérence dans l'ordonnancement des travaux	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
12.5	Cahier des clauses techniques particulières, paraphé à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
12.6	Cahier des clauses environnementales et sociales, paraphées à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
12.7	Cahier des Clauses administratives particulières paraphés à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
12.8	Attestation de visite de site ou déclaration sur l'honneur de visite de site	Oui/Non
12.9	Déclaration sur l'honneur de non faillite signée et datée	Oui/Non
12.10	Déclaration sur l'honneur de non Exclusion des Marchés Publics par l'ARMP signée et datée	Oui/Non
12.11	Déclaration sur l'honneur de régularité à la Caisse Nationale de la Prévoyance Sociale signée et datée	Oui/Non
12.12	Déclaration sur l'honneur de non abandon d'un chantier dans le cadre des Marchés Publics signée et datée	Oui/Non
12.13	Lettre d'engagement pour le respect des principes de l'égalité genre signée et datée	Oui/Non
	Total des oui	/29

NB : Seules les offres ayant totalisé au moins 21 oui sur 29 seront admises pour la suite de la procédure.

15. Attribution

Sur proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés, le Maire « Autorité Contractante », après obtention de la non objection du PNDP sur la procédure de sélection, attribuera provisoirement le Marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de consultation. Il invite le soumissionnaire déclaré adjudicataire provisoire, à présenter son dossier administratif dans un délai de dix (10) jours. Le dossier administratif comprendra : une attestation de non redevance fiscale, un Certificat de non faillite, une Attestation de non exclusion des Marchés Publics de l'ARMP et un Certificat attestant que le soumissionnaire est en règle vis à vis de la CNPS. Ces certificats seront datés de moins de trois mois.

Muni de ces documents, le Maire, Autorité Contractante, établira une Décision d'attribution définitive indiquant qu'il a bien reçu le dossier administratif satisfaisant et qu'il confirme la proposition d'attribution qui lui a été faite par la Commission Interne de Passation des Marchés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix jours (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

La visite du site, à effectuer après le retrait de la Demande de Cotations, donnera lieu à la production d'une attestation signée du soumissionnaire accompagner du rapport de visite de site avec photos, à insérer dans son offre. L'Attestation de visite de site peut être signée par le Maitre d'Ouvrage ou son représentant, le chef de village ou le représentant du service déconcentré de l'Etat de la localité bénéficiaire de l'ouvrage. Ou produire une déclaration sur l'honneur de visite de site.

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Commune de Dir les jours ouvrables ou aux numéros de téléphone suivant : (+237) 677 46 60 18 / 694 81 55 71 ou à la Cellule Régionale de Coordination PNDP Adamaoua, tél. :+237 691 85 98 52/691.84.74.34.

DIR le 31 Décembre 2021

Le MAIRE

HOUSSEINI ISSA

COMMUNE DE DIR

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 09/DC/C.DIR/CIPM/2021 DU 31 DEC 2021
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX FORAGES ÉQUIPÉS DES PMH À L'EP DE SOURMA
ET AU MARCHÉ DE BAGODO, COMMUNE DE DIR, DÉPARTEMENT DU MBÉRÉ, RÉGION DE
L'ADAMAOUA.**

FINANCEMENT
PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Les travaux à réaliser portent sur la construction de 02 blocs de 02 salles de classe équipées de 120 table-bancs avec deux blocs administratifs et construction de deux blocs de latrines écologiques à 03 cabines dans les EP Bindiba et EP Groupel Dir, Département du Mbéré, Région de l'Adamaoua.

2. Consistance des prestations

La consistance des travaux à réaliser est détaillée dans le présent CCTP, au bordereau des prix nomenclature des tâches et au détail estimatif. Les travaux seront exécutés par l'entreprise et comprennent les corps d'états suivants :

- Lot N° F100 ETUDES ET INSTALLATION DE CHANTIER
- Lot N° F200 FORATION
- Lot N° F300 EQUIPEMENT
- Lot N° F400 DEVELOPPEMENT ET ESSAI DE POMPAGE
- Lot N° F500 ANALYSE ET TRAITEMENT
- Lot N° F600 REALISATION DE LA TETE DU FORAGE
- Lot N° F.700 REALISATION DES ABREUVOIRS
- Lot N° F.800 AUTRES ACCESSOIRES DU RESEAU
- Lot N° F.900 CHAMP PHOTOVOLTAIQUE ET POSE DE LA POMPE
- Lot N° F.1000 REALISATION DU CHATEAU D'EAU
- LotN° F.1100 CONDUITES
- LotN° F. 1200 MISE EN SERVICE DU RESEAU
- Lot N° F. 1300 ASPECTS SOCIO-ENVIRONNEMENTAUX
- LotN° F. 1400 LABELISATION

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de dix huit million neuf cent quatre mille cent trente FCFA.

4. Allotissement

n/a

5. Participation et origine

La participation à cet appel à concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de pré qualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention de **I'HYDRA**

La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de Demande de Cotations.

6. Financement

Le présent projet est financé par le PNDP (Fonds IDA_18), Allocation de la commune de Dir, Convention Financement des MF N°03/2021/MP/FNDP-AD/COMMUNE-DIR du 03 décembre 2021.



7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Dir (Secrétariat Général), Tel. (+237) 677 46 60 18 / 694 81 55 71 ou à la Cellule régionale de Coordination (CRC) PNDP - Adamaoua, Tél. : +237 691 85 98 52 / 691.84.74.34, dès publication et affichage du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu gratuitement à la Commune de Dir (Secrétariat Général), dès publication du présent avis, pendant les heures ouvrables.

9. Remises des offres

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise. Le soumissionnaire placera l'original et six (06) copies de son offre dans une enveloppe cachetée et scellée adressée au Maire de la Commune de Dir, Autorité Contractante, à la Commune de Dir (Secrétariat Général). L'enveloppe cachetée portera la mention :

«AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 09/DC/C.DIR/CIPM/ 2021 du 31 Déc 2021 Pour les travaux de construction de deuxforages équipés des PMH à l'EP de Sourma et au marché de Bagodo, Commune de Dir, Département du Mhéré, Région de l'Adamaoua A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage, pour l'exécution des prestations, objet du présent avis est de Cent Vingt (120) jours calendaires.

11. Cautionnement Provisoire

n/a

12. Recevabilité des Offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotations, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotations. Toute offre présentée après date et l'heure fixées, ne sera pas reçue.

Date limite de dépôt des offres Le 13 JAN 2022, à 10 heures 00.

Lieu de réception des plis Secrétariat Général de la Commune de Dir

13. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en plénière par la Commission Interne de Passation des Marchés de Dir, en présence des soumissionnaires (qui le souhaitent) ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Date et heure d'ouverture des plis Le 13 Jan 2022 à 11 heures 00.

Lieu d'ouverture des plis Salle de réunion de la Commune de DIR

Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

Conformément aux exigences du bailleur de Fonds, la consultation des entreprises consiste à comparer les cotations obtenues de plusieurs entreprises (dans le cas de travaux de génie civil), au nombre de trois ou plus, pour garantir l'obtention de prix compétitifs (cf. Directive Banque Mondiale, point 3.5, Page 31).

Conformément à la convention de partenariat Commune/ PNDP, les représentants du PMDP sont impliqués à toutes les étapes du processus de passation des marchés financés par le Programme (Examen du DAO/DC, Avis d'appel d'offres, ouverture des plis, analyse des offres, attribution du marché, examen du projet de contrat, etc.).

14. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. IL s'agit notamment:

- Dossier de Déclaration des Qualifications non produit ou incomplet (prestataire non enregistré)
- Qualifications non satisfaisantes aux conditions requises (prestataire non enregistré)
- Insuffisance de capacité technique requise (nombre oui inférieur à 21/29) ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le Bordereau de Prix Unitaire ;
- Modification des quantités du cadre du devis.

Principaux critères de qualifications

Le système de notation étant binaire, les principaux critères portent sur les éléments ci-après :

Pièces n°	Désignation	Note
12.1	Présentation de l'Offre	
	Respect de l'ordre prescrit dans la DC Intercalaires couleurs Lisibilité Pagination (les éléments non compris dans la DC)	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
12.2	Qualité du personnel (voir CCTP)	
	-Liste/Organigramme du personnel de chantier cohérent avec les tâches -Diplôme du conducteur des travaux (au moins niveau Ingénieur des Travaux de GC/GR ou équivalent) daté et signé -Curriculum Vitae du conducteur des travaux, daté et signé -Ancienneté supérieure ou égale à 3 ans	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
	-Diplôme du Chef de chantier (au moins niveau Technicien Supérieur de GC/GR ou Equivalent) daté et signé -Curriculum Vitae du Chef de chantier, daté et signé -Ancienneté supérieure ou égale 3ans	Oui/Non Oui/Non Oui/Non
12.3	Matériel de Chantier (voir CCTP)	
	Au moins un Camion benne (produire photocopie certifié carte grise ou contrat de location) Au moins un pick-up (produire photocopie certifiée carte grise ou contrat de location) Liste de matériel cohérent avec les tâches	Oui/Non Oui/Non Oui/Non
12.4	Méthodologie d'exécution des travaux	
	-Production d'un organigramme du projet -Note technique détaillée concernant l'organisation des travaux -Description des règles de protection socio-environnementale conformément au marché -Planning détaillé d'exécution des travaux avec délais inférieur ou égal à 120 jours -Planning des approvisionnements du chantier -Cohérence dans l'ordonnancement des travaux	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
12.5	Cahier des clauses techniques particulières, paraphé à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
12.6	Cahier des clauses environnementales et sociales, paraphées à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
12.7	Cahier des Clauses administratives particulières paraphés à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
12.8	Attestation de visite de site ou déclaration sur l'honneur de visite de site	Oui/Non
12.9	Déclaration sur l'honneur de non faillite signée et datée	Oui/Non
12.10	Déclaration sur l'honneur de non Exclusion des Marchés Publics par l'ARMP signée et datée	Oui/Non
12.11	Déclaration sur l'honneur de régularité à la Caisse Nationale de la Prévoyance Sociale signée et datée	Oui/Non
12.12	Déclaration sur l'honneur de non abandon d'un chantier dans le cadre des Marchés Publics signée et datée	Oui/Non
12.13	Lettre d'engagement pour le respect des principes de l'égalité genre signée et datée	Oui/Non
	Total des oui	/29

NB : Seules les offres ayant totalisé au moins 21 oui sur 29 seront admises pour la suite de la procédure.

15. Attribution

Sur proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés, le Maire « Autorité Contractante », après obtention de la non objection du PNDP sur la procédure de sélection, attribuera provisoirement le Marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de consultation. Il invite le soumissionnaire déclaré adjudicataire provisoire, à présenter son dossier administratif dans un délai de dix (10) jours. Le dossier administratif comprendra : une attestation de non redevance fiscale, un Certificat de non faillite, une Attestation de non exclusion des Marchés Publics de l'ARMP et un Certificat attestant que le soumissionnaire est en règle vis à vis de la CNPS. Ces certificats seront datés de moins de trois mois.

Muni de ces documents, le Maire, Autorité Contractante, établira une Décision d'attribution définitive indiquant qu'il a bien reçu le dossier administratif satisfaisant et qu'il confirme la proposition d'attribution qui lui a été faite par la Commission Interne de Passation des Marchés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix jours (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

La visite du site, à effectuer après le retrait de la Demande de Cotations, donnera lieu à la production d'une attestation signée du soumissionnaire accompagner du rapport de visite de site avec photos, à insérer dans son offre. L'Attestation de visite de site peut être signée par le Maitre d'Ouvrage ou son représentant, le chef de village ou le représentant du service déconcentré de l'Etat de la localité bénéficiaire de l'ouvrage. Ou produire une déclaration sur l'honneur de visite de site.

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Commune de Dir les jours ouvrables ou aux numéros de téléphone suivant : (+237) 677 46 60 18 / 694 81 55 71 ou à la Cellule Régionale de Coordination PNDP Adamaoua, tél. :+237 691 85 98 52/691.84.74.34.

DIR le 31 Décembre 2021

Le MAIRE

HOUSSEINI ISSA

COMMUNE DE DIR

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 10/DC/C.DIR/CIPM/ 2021 DU 31 DEC 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET D'ÉQUIPEMENT D'UNE CASE COMMUNAUTAIRE AVEC UN BLOC DE LATRINES ÉCOLOGIQUES À 03 CABINES À KOUNDÉ, COMMUNE DE DIR, DÉPARTEMENT DU MBÉRÉ, RÉGION DE L'ADAMAOUA

FINANCEMENT
PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Les travaux à réaliser portent sur la construction et l'équipement d'une case communautaire avec un bloc de latrines écologiques à 03 cabines à Koundé, Département du Mbéré, Région de l'Adamaoua.

2. Consistance des prestations

La consistance des travaux à réaliser est détaillée dans le présent CCTP, au bordereau des prix nomenclature des tâches et au détail estimatif. Les travaux seront exécutés par l'entreprise et comprennent les corps d'états suivants :

- Les travaux préparatoires ;
- Les travaux de terrassement ;
- La fondation ;
- La maçonnerie-élévation ;
- La charpente-couverture ;
- La menuiserie métallique ;
- Electricité ;
- Le revêtement - peinture ;
- Equipements ;
- Le reboisement.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de quarante six million trois cent soixante quinze huit cent vingt quatre FCFA.

4. Allotissement

n/a

5. Participation et origine

La participation à cet appel à concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de pré qualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention du **BATIMENT**.

La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de Demande de Cotations.

6. Financement

Le présent projet est financé par le PNDP (Fonds IDA_18), Allocation de la commune de Dir, Convention Financement des MF N°03/2021/MP/FNDP-AD/COMMUNE-DIR du 03 décembre 2021.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Dir (Secrétariat Général), Tel. (+237) 677 46 60 18 / 694 81 55 71 ou à la Cellule régionale de Coordination (CRC) PNDP - Adamaoua, Tél. : +237 691 85 98 52 / 691.84.74.34, dès publication et affichage du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu gratuitement à la Commune de Dir (Secrétariat Général), dès publication du présent avis, pendant les heures ouvrables.

9. Remises des offres

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise. Le soumissionnaire placera l'original et six (06) copies de son offre dans une enveloppe cachetée et scellée adressée au Maire de la Commune de Dir, Autorité Contractante, à la Commune de Dir (Secrétariat Général). L'enveloppe cachetée portera la mention :

«AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 10/DC/C.DIR/CIPM/ 2021 du 31 Déc 2021 Pour les travaux de construction et d'équipement d'une case communautaire avec un bloc de latrines écologiques à 03 cabines à Koundé, Commune de Dir, Département du Mbéré, Région de l'Adamaoua. A n 'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage, pour l'exécution des prestations, objet du présent avis est de Cent Vingt (120) jours calendaires.

11. Cautionnement Provisoire

n/a

12. Recevabilité des Offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotations, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotations. Toute offre présentée après date et l'heure fixées, ne sera pas reçue.

Date limite de dépôt des offres Le 13 JAN 2022, à 10 heures 00.

Lieu de réception des plis Secrétariat Général de la Commune de Dir

13. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en plénière par la Commission Interne de Passation des Marchés de Dir, en présence des soumissionnaires (qui le souhaitent) ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Date et heure d'ouverture des plis Le 13 Jan 2022 à 11 heures 00.

Lieu d'ouverture des plis Salle de réunion de la Commune de DIR

Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

Conformément aux exigences du bailleur de Fonds, la consultation des entreprises consiste à comparer les cotations obtenues de plusieurs entreprises (dans le cas de travaux de génie civil), au nombre de trois ou plus, pour garantir l'obtention de prix compétitifs (cf. Directive Banque Mondiale, point 3.5, Page 31).

Conformément à la convention de partenariat Commune/ PNDP, les représentants du PMDP sont impliqués à toutes les étapes du processus de passation des marchés financés par le Programme (Examen du DAO/DC, Avis d'appel d'offres, ouverture des plis, analyse des offres, attribution du marché, examen du projet de contrat, etc.).

14. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. IL s'agit notamment:

- Dossier de Déclaration des Qualifications non produit ou incomplet (prestataire non enregistré)
- Qualifications non satisfaisantes aux conditions requises (prestataire non enregistré)
- Insuffisance de capacité technique requise (nombre oui inférieur à 21/29) ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le Bordereau de Prix Unitaire ;
- Modification des quantités du cadre du devis.

Principaux critères de qualifications

Le système de notation étant binaire, les principaux critères portent sur les éléments ci-après :

Pièces n°	Désignation	Note
12.1	Présentation de l'Offre	
	Respect de l'ordre prescrit dans la DC Intercalaires couleurs Lisibilité Pagination (les éléments non compris dans la DC)	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
12.2	Qualité du personnel (voir CCTP)	
	-Liste/Organigramme du personnel de chantier cohérent avec les tâches -Diplôme du conducteur des travaux (au moins niveau Ingénieur des Travaux de GC/GR ou équivalent) daté et signé -Curriculum Vitae du conducteur des travaux, daté et signé -Ancienneté supérieure ou égale à 3 ans	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
	-Diplôme du Chef de chantier (au moins niveau Technicien Supérieur de GC/GR ou Equivalent) daté et signé -Curriculum Vitae du Chef de chantier, daté et signé -Ancienneté supérieure ou égale 3ans	Oui/Non Oui/Non Oui/Non
12.3	Matériel de Chantier (voir CCTP)	
	Au moins un Camion benne (produire photocopie certifié carte grise ou contrat de location) Au moins un pick-up (produire photocopie certifiée carte grise ou contrat de location) Liste de matériel cohérent avec les tâches	Oui/Non Oui/Non Oui/Non
12.4	Méthodologie d'exécution des travaux	
	-Production d'un organigramme du projet -Note technique détaillée concernant l'organisation des travaux -Description des règles de protection socio-environnementale conformément au marché -Planning détaillé d'exécution des travaux avec délais inférieur ou égal à 120 jours -Planning des approvisionnements du chantier -Cohérence dans l'ordonnancement des travaux	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
12.5	Cahier des clauses techniques particulières, paraphé à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
12.6	Cahier des clauses environnementales et sociales, paraphées à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
12.7	Cahier des Clauses administratives particulières paraphés à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
12.8	Attestation de visite de site ou déclaration sur l'honneur de visite de site	Oui/Non
12.9	Déclaration sur l'honneur de non faillite signée et datée	Oui/Non
12.10	Déclaration sur l'honneur de non Exclusion des Marchés Publics par l'ARMP signée et datée	Oui/Non
12.11	Déclaration sur l'honneur de régularité à la Caisse Nationale de la Prévoyance Sociale signée et datée	Oui/Non
12.12	Déclaration sur l'honneur de non abandon d'un chantier dans le cadre des Marchés Publics signée et datée	Oui/Non
12.13	Lettre d'engagement pour le respect des principes de l'égalité genre signée et datée	Oui/Non
	Total des oui	/29

NB : Seules les offres ayant totalisé au moins 21 oui sur 29 seront admises pour la suite de la procédure.

15. Attribution

Sur proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés, le Maire « Autorité Contractante », après obtention de la non objection du PNDP sur la procédure de sélection, attribuera provisoirement le Marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de consultation. Il invite le soumissionnaire déclaré adjudicataire provisoire, à présenter son dossier administratif dans un délai de dix (10) jours. Le dossier administratif comprendra : une attestation de non redevance fiscale, un Certificat de non faillite, une Attestation de non exclusion des Marchés Publics de l'ARMP et un Certificat attestant que le soumissionnaire est en règle vis à vis de la CNPS. Ces certificats seront datés de moins de trois mois.

Muni de ces documents, le Maire, Autorité Contractante, établira une Décision d'attribution définitive indiquant qu'il a bien reçu le dossier administratif satisfaisant et qu'il confirme la proposition d'attribution qui lui a été faite par la Commission Interne de Passation des Marchés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix jours (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

La visite du site, à effectuer après le retrait de la Demande de Cotations, donnera lieu à la production d'une attestation signée du soumissionnaire accompagner du rapport de visite de site avec photos, à insérer dans son offre. L'Attestation de visite de site peut être signée par le Maitre d'Ouvrage ou son représentant, le chef de village ou le représentant du service déconcentré de l'Etat de la localité bénéficiaire de l'ouvrage. Ou produire une déclaration sur l'honneur de visite de site.

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Commune de Dir les jours ouvrables ou aux numéros de téléphone suivant : (+237) 677 46 60 18 / 694 81 55 71 ou à la Cellule Régionale de Coordination PNDP Adamaoua, tél. :+237 691 85 98 52/691.84.74.34.

DIR le 31 Décembre 2021

Le MAIRE

HOUSSEINI ISSA

COMMUNE DE MEIGANGA

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 24/DC/C.MGA/CIPM/2021 DU 31 DEC 2021 TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 02 BLOC DE 03 SALLES DE CLASSES ÉQUIPÉES DE 180 TABLE BANCS ET UN BLOC DE LATRINES ÉCOLOGIQUES À 03 CABINES DANS LES EP GROUPE 2 DE NGASSIRI ET À L'EP DE SABONGARI GBABOY, COMMUNE DE MEIGANGA, DÉPARTEMENT DU MBÉRÉ, RÉGION DE L'ADAMAOUA FINANCEMENT: PNDP III (FONDS IDA 18), CONVENTION DE FINANCEMENT DES MICROPROJETS N°02/2021/MP/PNDP-AD/COMMUNE-MEIGANGA DU 03 DÉCEMBRE 2021

FINANCEMENT
INTERNATIONAL DEVELOPPEMENT AGENCY (IDA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur la construction de 02 bloc de 03 sa/les de classes équipées de 180 table-bancs et un bloc de latrines écologiques à 03 cabines dans les EP Groupe 2 de Ngassiri et à l'EP de Sabongari Gbaboy, Commune de Meiganga, Département du Mbéré, Région de l'Adamaoua.

La consistance des travaux à réaliser est détaillée dans le présent CCTP, au bordereau des prix nomenclature des tâches et au détail estimatif.

Les travaux seront exécutés par l'entreprise et comprennent les corps d'états suivants :

- INSTALLATION DE CHANTIER
- TERRASSEMENT
- OUVRAGE EN INFRASTRUCTURE
- MAÇONNERIE ET RAVALEMENT
- CHARPENTE - COUVERTURE
- MENUISERIE METALLIQUE/ALU
- PLOMBERIE SANITAIRE
- ELECTRICITE
- PEINTURE
- ASSAINISSEMENT
- AMENAGEMENTS EXTERIEURS
- EQUIPEMENTS
- ENVIRONNEMENT.

2. Participation et origine

La participation à cet appel à concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention du **BATIMENT**.

3. Financement

Le présent projet est financé par le PNDP III (Fonds IDA_18), Allocation de la commune de Meiganga, Convention Financement des MP N°02/2021/MP/PNDP-AD/COMMUNE-MEIGANGA du **03 décembre 2021**.

4. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotations incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maître d'Ouvrage, Maire de la Commune de Meiganga, Autorité Contractante à toute entreprise qualifiée et intéressée à exécuter lesdits travaux.

Le dossier de demande de cotations peut être retiré gratuitement au Secrétariat Général de la Commune de MEIGANGA ou à la Cellule Régionale de Coordination (CRC) / PNDP Adamaoua, à partir du **31 DEC 2021** aux heures ouvrables, dès publication du présent Avis.

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de MEIGANGA (Secrétariat Général), Tél. (+237) 677 96 92 59 / 696 33 31 11 ou à la Cellule régionale de Coordination (CRC) PNDP - Adamaoua, Tél. : +237 691 85 98 52 / 691.84.74.34, dès publication et affichage du présent avis.

5. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu gratuitement à la Commune de MEIGANGA (Secrétariat Général), dès publication du présent avis, pendant les heures ouvrables.

6. Remises des offres

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermé à la Commune de MEIGANGA (Secrétariat Général). Les offres déposées contre récépissé devront porter la mention suivante :

*AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 24/DC/C.MGA/CIPM/2021 DU 31 DEC 2021
Pour les travaux de construction de 02 bloc de 03 salles de classes équipées de 180 table-bancs et un bloc de latrines écologiques à 03 cabines dans les EP Groupe 2 de Ngassiri et à l'EP de Sabongari Gbaboy, Commune de Meiganga, Département du Mbéré, Région de l'Adamaoua
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».*

7. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage, pour l'exécution des prestations, objet du présent avis est de **cent Vingt (120) jours** calendaires.

8. Recevabilité des Offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotations, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotations. Toute offre présentée après date et l'heure fixées, ne sera pas reçue.

Date limite de dépôt des offres **Le 12 JANV 2022, à 10 heures 00**

Lieu de réception des plis **Secrétariat Général de la Commune de MEIGANGA**

9. Ouverture des Plis

1. Les plis seront ouverts en plénière par la Commission Interne de Passation des Marchés de Meiganga, en présence des soumissionnaires (qui le souhaitent) ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Date et heure d'ouverture des plis **Le 12 JANV 2022, à 11 heures 00**

Lieu d'ouverture des plis **Salle de réunion de la Délégation Départementale du MINEPAT du Mbéré**

2. Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

3. Conformément aux exigences du bailleur de Fonds, la consultation des entreprises consiste à comparer les cotations obtenues de plusieurs entreprises (dans le cas de travaux de génie civil), au nombre de trois ou plus, pour garantir l'obtention de prix compétitifs (cf. Directive Banque Mondiale, point 3.5, Page 31).

4. Conformément à la convention de partenariat Commune/ PNDP, les représentants du PNDP sont impliqués à toutes les étapes du processus de passation des marchés financés par le Programme (Examen du DAO/DC, Avis d'appel d'offres, ouverture des plis, analyse des offres, attribution du marché, examen du projet de contrat, etc.).

10. Critères d'évaluation

1. Principaux critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

IL s'agit notamment:

- Dossier de Déclaration des Qualifications non produit ou incomplet (prestataire non enregistré)
- Qualifications non satisfaisantes aux conditions requises (prestataire non enregistré)
- Insuffisance de capacité technique requise (nombre oui inférieur à 22/30) ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le Bordereau de Prix Unitaire ;
- Modification des quantités du cadre du devis.

2. Principaux critères de qualifications

Le système de notation étant binaire, les principaux critères portent sur les éléments ci-après :



Pièces n°	Désignation	Note
1	Présentation de l'Offre	
	Respect de l'ordre prescrit dans la DC Intercalaires couleurs Lisibilité Pagination (les éléments non compris dans la DC)	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
2	Qualité du personnel (voir CCTP)	
	-Liste/Organigramme du personnel de chantier cohérent avec les tâches -Diplôme du conducteur des travaux (au moins niveau Ingénieur des Travaux de GC/GR ou équivalent) certifié par une autorité compétente - Curriculum Vitae du conducteur des travaux, daté et signé -Ancienneté supérieur ou égale à 3 ans	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
	- Diplôme du Chef de chantier (au moins niveau Technicien Supérieur de GC/GR ou Equivalent) certifié par une autorité compétente -Curriculum Vitae du Chef de chantier, daté et signé -Ancienneté supérieur ou égale à 3 ans	Oui/Non Oui/Non Oui/Non
3	Matériel de Chantier (voir CCTP)	
	Au moins un Camion benne (produire photocopie certifié carte grise ou contrat de location) Au moins un pick-up (produire photocopie certifiée carte grise ou contrat de location) Liste de matériel cohérent avec les tâches	Oui/Non Oui/Non Oui/Non
4	Méthodologie d'exécution des travaux	
	-Production d'un organigramme du projet -Note technique détaillée concernant l'organisation des travaux -Description des règles de protection socio-environnementale et mesures d'hygiène conformément au marché -Planning détaillé d'exécution des travaux avec délais inférieur ou égale à 120 jours - Planning des approvisionnements du chantier -Cohérence dans l'ordonnancement des travaux	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
5	Cahier des clauses techniques particulières, paraphé à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
6	Cahier des clauses environnementales et sociales, paraphées à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
7	Cahier des Clauses administratives particulières paraphés à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
8	Attestation de visite de site ou déclaration sur l'honneur de visite de site	Oui/Non
9	Déclaration sur l'honneur de non faillite signée et datée	Oui/Non
10	Déclaration sur l'honneur de non Exclusion des Marchés Publics par l'ARMP signée et datée	Oui/Non
11	Déclaration sur l'honneur de la régularité à la Caisse Nationale de la Prévoyance Sociale signée et datée	Oui/Non
12	Déclaration sur l'honneur de non abandon d'un chantier dans le cadre des Marchés Publics signée et datée	Oui/Non
13	Déclaration sur l'honneur de la régularité fiscale signée et datée	Oui/Non
14	Lettre d'engagement pour le respect des principes de l'égalité genre signée et datée	Oui/Non
	Total des oui/30

NB : Seules les offres ayant totalisé au moins **22 oui sur 30** seront admises pour la suite de la procédure.

11. Attribution

1. Sur proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés, le Maire « Autorité Contractante », après obtention de la non objection du PNDP sur la procédure de sélection, attribuera provisoirement le Marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de consultation. Il invite le soumissionnaire déclaré adjudicataire provisoire, à présenter son dossier administratif dans un délai de dix (10) jours. Le dossier administratif comprendra ; une attestation de non redevance fiscale, un Certificat de non faillite, une Attestation de non exclusion des Marchés Publics de l'ARMP et un Certificat attestant que le soumissionnaire est en règle vis à vis de la CNPS. Ces certificats seront datés de moins de trois mois.

2. Muni de ces documents, le Maire, Autorité Contractante, établira une Décision d'attribution définitive indiquant qu'il a bien reçu le dossier administratif satisfaisant et qu'il confirme la proposition d'attribution qui lui a été faite par la Commission Interne de Passation des Marchés.

Visite de site

La visite du site, à effectuer après le retrait de la Demande de Cotations, donnera lieu à la production d'une attestation signée du soumissionnaire accompagner du rapport de visite de site avec photos, à insérer dans son offre.

L'Attestation de visite de site peut être signée par le Maitre d'Ouvrage ou son représentant, le chef de village ou le représentant du service déconcentré de l'Etat de la localité bénéficiaire de l'ouvrage. Ou produire une déclaration sur l'honneur de visite de site.

12. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de **quatre-vingt-dix jours (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Commune de MEIGANGA les jours ouvrables ou aux numéros de téléphone suivant : (+237) 677 96 92 59 / 696 33 31 11 ou à la Cellule Régionale de Coordination PNDP Adamaoua, tél. ; +237 691 85 98 52 / 691.84.74.34.

MEIGANGA le 31 Décembre 2021

Le ADJOINT AU MAIRE

DJIBRILLA Goni

COMMUNE DE MEIGANGA

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N°23/DC/C.MGA/CIPM/2021 DU 31 DEC 2021 TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 15 BOUTIQUES ET D'UN BLOC DE LATRINES ÉCOLOGIQUES À TROIS CABINES AU MARCHÉ DE GOUNBELA, COMMUNE DE MEIGANGA, DÉPARTEMENT DU MBÉRÉ, RÉGION DE L'ADAMAOUA FINANCEMENT: PNDP III (FONDS IDA 18), CONVENTION DE FINANCEMENT DES MICROPROJETS N°02/2021/MP/PNDP-AD/COMMUNE-MEIGANGA DU 03 DÉCEMBRE 2021

FINANCEMENT
INTERNATIONAL DEVELOPPEMENT AGENCY (IDA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur la construction de 15 boutiques et d'un bloc de latrines écologiques à trois cabines au marché de Gounbela, Commune de Meiganga, Département du Mbéré, Région de l'Adamaoua.

La consistance des travaux à réaliser est détaillée dans le présent CCTP, au bordereau des prix nomenclature des tâches et au détail estimatif.

Les travaux seront exécutés par l'entreprise et comprennent les corps d'états suivants :

- INSTALLATION DE CHANTIER
- TERRASSEMENT
- OUVRAGE EN INFRASTRUCTURE
- MAÇONNERIE ET RAVALEMENT
- CHARPENTE - COUVERTURE
- MENUISERIE METALLIQUE/ALU
- PLOMBERIE SANITAIRE
- ELECTRICITE
- PEINTURE
- ASSAINISSEMENT
- AMENAGEMENTS EXTERIEURS
- EQUIPEMENTS
- ENVIRONNEMENT.

2. Participation et origine

La participation à cet appel à concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention du **BATIMENT**.

3. Financement

Le présent projet est financé par le PNDP III (Fonds IDA_18), Allocation de la commune de Meiganga, Convention Financement des MP N°02/2021/MP/PNDP-AD/COMMUNE-MEIGANGA du 03 décembre 2021.

4. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotations incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maître d'Ouvrage, Maire de la Commune de Meiganga, Autorité Contractante à toute entreprise qualifiée et intéressée à exécuter lesdits travaux.

Le dossier de demande de cotations peut être retiré gratuitement au Secrétariat Général de la Commune de MEIGANGA ou à la Cellule Régionale de Coordination (CRC) / PNDP Adamaoua, à partir du **31 DEC 2021** aux heures ouvrables, dès publication du présent Avis.

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de MEIGANGA (Secrétariat Général), Tél. (+237) 677 96 92 59 / 696 33 31 11 ou à la Cellule régionale de Coordination (CRC) PNDP - Adamaoua, Tél. : +237 691 85 98 52 / 691.84.74.34, dès publication et affichage du présent avis.

5. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu gratuitement à la Commune de MEIGANGA (Secrétariat Général), dès publication du présent avis, pendant les heures ouvrables.

6. Remises des offres

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermé à la Commune de MEIGANGA (Secrétariat Général). Les offres déposées contre récépissé devront porter la mention suivante :

*AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 23/DC/C.MGA/CIPM/2021 DU 31 DEC 2021
Pour les travaux de construction de 15 boutiques et d'un bloc de latrines écologiques à trois cabines au marché de
Gounbela, Commune de Meiganga, Département du Mbéré, Région de l'Adamaoua
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».*

7. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage, pour l'exécution des prestations, objet du présent avis est de **cent Vingt (120) jours** calendaires.

8. Recevabilité des Offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotations, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotations. Toute offre présentée après date et l'heure fixées, ne sera pas reçue.

Date limite de dépôt des offres **Le 11 JAN 2022 , à 10 heures 00**

Lieu de réception des plis **Secrétariat Général de la Commune de MEIGANGA**

9. Ouverture des Plis

1. Les plis seront ouverts en plénière par la Commission Interne de Passation des Marchés de Meiganga, en présence des soumissionnaires (qui le souhaitent) ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Date et heure d'ouverture des plis **Le 11 JAN 2022 , à 11 heures 00**

Lieu d'ouverture des plis **Salle de réunion de la Délégation Départementale du MINEPAT du Mbéré**

2. Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

3. Conformément aux exigences du bailleur de Fonds, la consultation des entreprises consiste à comparer les cotations obtenues de plusieurs entreprises (dans le cas de travaux de génie civil), au nombre de trois ou plus, pour garantir l'obtention de prix compétitifs (cf. Directive Banque Mondiale, point 3.5, Page 31).

4. Conformément à la convention de partenariat Commune/ PNDP, les représentants du PNDP sont impliqués à toutes les étapes du processus de passation des marchés financés par le Programme (Examen du DAO/DC, Avis d'appel d'offres, ouverture des plis, analyse des offres, attribution du marché, examen du projet de contrat, etc.).

10. Critères d'évaluation

1. Principaux critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

IL s'agit notamment:

- Dossier de Déclaration des Qualifications non produit ou incomplet (prestataire non enregistré)
- Qualifications non satisfaisantes aux conditions requises (prestataire non enregistré)
- Insuffisance de capacité technique requise (nombre oui inférieur à 22/30) ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le Bordereau de Prix Unitaire ;
- Modification des quantités du cadre du devis.

2. Principaux critères de qualifications

Le système de notation étant binaire, les principaux critères portent sur les éléments ci-après :

Pièces n°	Désignation	Note
1	Présentation de l'Offre	
	Respect de l'ordre prescrit dans la DC Intercalaires couleurs Lisibilité Pagination (les éléments non compris dans la DC)	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
2	Qualité du personnel (voir CCTP)	
	-Liste/Organigramme du personnel de chantier cohérent avec les tâches -Diplôme du conducteur des travaux (au moins niveau Ingénieur des Travaux de GC/GR ou équivalent) certifié par une autorité compétente -Curriculum Vitae du conducteur des travaux, daté et signé -Ancienneté supérieur ou égale à 3 ans	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
	-Diplôme du Chef de chantier (au moins niveau Technicien Supérieur de GC/GR ou Equivalent) certifié par une autorité compétente -Curriculum Vitae du Chef de chantier, daté et signé -Ancienneté supérieur ou égale à 3ans	Oui/Non Oui/Non Oui/Non
3	Matériel de Chantier (voir CCTP)	
	Au moins un Camion benne (produire photocopie certifié carte grise ou contrat de location) Au moins un pick-up (produire photocopie certifiée carte grise ou contrat de location) Liste de matériel cohérent avec les tâches	Oui/Non Oui/Non Oui/Non
4	Méthodologie d'exécution des travaux	
	-Production d'un organigramme du projet -Note technique détaillée concernant l'organisation des travaux -Description des règles de protection socio-environnementale et mesures d'hygiène conformément au marché -Planning détaillé d'exécution des travaux avec délais inférieur ou égale à 120 jours -Planning des approvisionnements du chantier -Cohérence dans l'ordonnancement des travaux	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
5	Cahier des clauses techniques particulières, paraphé à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
6	Cahier des clauses environnementales et sociales, paraphées à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
7	Cahier des Clauses administratives particulières paraphés à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
8	Attestation de visite de site ou déclaration sur l'honneur de visite de site	Oui/Non
9	Déclaration sur l'honneur de non faillite signée et datée	Oui/Non
10	Déclaration sur l'honneur de non Exclusion des Marchés Publics par l'ARMP signée et datée	Oui/Non
11	Déclaration sur l'honneur de la régularité à la Caisse Nationale de la Prévoyance Sociale signée et datée	Oui/Non
12	Déclaration sur l'honneur de non abandon d'un chantier dans le cadre des Marchés Publics signée et datée	Oui/Non
13	Déclaration sur l'honneur de la régularité fiscale signée et datée	Oui/Non
14	Lettre d'engagement pour le respect des principes de l'égalité genre signée et datée	Oui/Non
	Total des oui/30

NB : Seules les offres ayant totalisé au moins 22 oui sur 30 seront admises pour la suite de la procédure.

11. Attribution

1. Sur proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés, le Maire « Autorité Contractante », après obtention de la non objection du PNDP sur la procédure de sélection, attribuera provisoirement le Marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de consultation. Il invite le soumissionnaire déclaré adjudicataire provisoire, à présenter son dossier administratif dans un délai de dix (10) jours. Le dossier administratif comprendra : une attestation de non redevance fiscale, un Certificat de non faillite, une Attestation de non exclusion des Marchés Publics de l'ARMP et un Certificat attestant que le soumissionnaire est en règle vis à vis de la CNPS. Ces certificats seront datés de moins de trois mois.

2. Muni de ces documents, le Maire, Autorité Contractante, établira une Décision d'attribution définitive indiquant qu'il a bien reçu le dossier administratif satisfaisant et qu'il confirme la proposition d'attribution qui lui a été faite par la Commission Interne de Passation des Marchés.

Visite de site

La visite du site, à effectuer après le retrait de la Demande de Cotations, donnera lieu à la production d'une attestation signée du soumissionnaire accompagner du rapport de visite de site avec photos, à insérer dans son offre.

L'Attestation de visite de site peut être signée par le Maître d'Ouvrage ou son représentant, le chef de village ou le représentant du service déconcentré de l'État de la localité bénéficiaire de l'ouvrage. Ou produire une déclaration sur l'honneur de visite de site.

12. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de **quatre-vingt-dix jours (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Commune de MEIGANGA les jours ouvrables ou aux numéros de téléphone suivant : (+237) 677 96 92 59 / 696 33 31 11 ou à la Cellule Régionale de Coordination PNDP Adamaoua, tél. : +237 691 85 98 52 / 691.84.74.34.

MEIGANGA le 31 Décembre 2021

Le ADJOINT AU MAIRE

DJIBRILLA Goni

COMMUNE DE MEIGANGA

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 22/DC/C.MGA/CIPM/2021 DU 31 DEC 2021 TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET D'ÉQUIPEMENT D'UN SANTÉ DE CENTRE INTÉGRÉ (CSI) ET LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE LATRINES ÉCOLOGIQUES À 03 CABINES À FADA, COMMUNE DE MEIGANGA, DÉPARTEMENT DU MBÉRÉ, RÉGION DE L'ADAMAOUA FINANCEMENT : PNDP III (FONDS IDA 18), CONVENTION DE FINANCEMENT DES MICROPROJETS N°02/2021/MP/PNDP-AD/COMMUNE-MEIGANGA DU 03 DÉCEMBRE 2021

FINANCEMENT
INTERNATIONAL DEVELOPPEMENT AGENCY (IDA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur la construction et d'équipement d'un Santé de Centre Intégré (CSI) et la construction d'un bloc de latrines écologiques à 03 cabines à FADA, Commune de Meiganga, Département du Mbéré, Région de l'Adamaoua.

La consistance des travaux à réaliser est détaillée dans le présent CCTP, au bordereau des prix nomenclature des tâches et au détail estimatif.

Les travaux seront exécutés par l'entreprise et comprennent les corps d'états suivants :

- INSTALLATION DE CHANTIER
- TERRASSEMENT
- OUVRAGE EN INFRASTRUCTURE
- MAÇONNERIE ET RAVALEMENT
- CHARPENTE - COUVERTURE
- MENUISERIE METALLIQUE/ALU
- PLOMBERIE SANITAIRE
- ELECTRICITE
- PEINTURE
- ASSAINISSEMENT
- AMENAGEMENTS EXTERIEURS
- EQUIPEMENTS
- ENVIRONNEMENT.

2. Participation et origine

La participation à cet appel à concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention du **BATIMENT**.

3. Financement

Le présent projet est financé par le PNDP III (Fonds IDA_18), Allocation de la commune de Meiganga, Convention Financement des MP N°02/2021/MP/PNDP-AD/COMMUNE-MEIGANGA du 03 décembre 2021.

4. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotations incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maître d'Ouvrage, Maire de la Commune de Meiganga, Autorité Contractante à toute entreprise qualifiée et intéressée à exécuter lesdits travaux.

Le dossier de demande de cotations peut être retiré gratuitement au Secrétariat Général de la Commune de MEIGANGA pu à la Cellule Régionale de Coordination (CRC) / PNDP Adamaoua, à partir du **31 DEC 2021** aux heures ouvrables, dès publication du présent Avis.

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de MEIGANGA (Secrétariat Général), Tél. (+237) 677 96 92 59 / 696 33 31 11 ou à la Cellule régionale de Coordination (CRC) PNDP - Adamaoua, Tél. : +237 691 85 98 52 / 691.84.74.34, dès publication et affichage du présent avis.

5. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu gratuitement à la Commune de MEIGANGA (Secrétariat Général), dès publication du présent avis, pendant les heures ouvrables.

6. Remises des offres

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermé à la Commune de MEIGANGA (Secrétariat Général). Les offres déposées contre récépissé devront porter la mention suivante :

*AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 22/DC/C.MGA/CIPM/2021 DU 31 DEC 2021
Pour les travaux de de construction et d'équipement d'un Santé de Centre Intégré (CSI) et la construction d'un bloc
de latrines écologiques à 03 cabines à FADA, Commune de Meiganga, Département du Mbéré, Région de
l'Adamaoua
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».*

7. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage, pour l'exécution des prestations, objet du présent avis est de **cent Vingt (120) Jours** calendaires.

8. Recevabilité des Offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotations, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotations. Toute offre présentée après date et l'heure fixées, ne sera pas reçue.

Date limite de dépôt des offres **Le 11 JANV 2022, à 10 heures 00**

Lieu de réception des plis **Secrétariat Général de la Commune de MEIGANGA**

9. Ouverture des Plis

1. Les plis seront ouverts en plénière par la Commission Interne de Passation des Marchés de Meiganga, en présence des soumissionnaires (qui le souhaitent) ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Date et heure d'ouverture des plis **Le 11 JAN 2022, à 11 heures 00**

Lieu d'ouverture des plis **Salle de réunion de la Délégation Départementale du MINEPAT du Mbéré**

2. Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

3. Conformément aux exigences du bailleur de Fonds, la consultation des entreprises consiste à comparer les cotations obtenues de plusieurs entreprises (dans le cas de travaux de génie civil), au nombre de trois ou plus, pour garantir l'obtention de prix compétitifs (cf. Directive Banque Mondiale, point 3.5, Page 31).

4. Conformément à la convention de partenariat Commune/ PNDP, les représentants du PNDP sont impliqués à toutes les étapes du processus de passation des marchés financés par le Programme (Examen du DAO/DC, Avis d'appel d'offres, ouverture des plis, analyse des offres, attribution du marché, examen du projet de contrat, etc.).

10. Critères d'évaluation

1. Principaux critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

IL s'agit notamment:

- Dossier de Déclaration des Qualifications non produit ou incomplet (prestataire non enregistré)
- Qualifications non satisfaisantes aux conditions requises (prestataire non enregistré)
- Insuffisance de capacité technique requise (nombre oui inférieur à 22/30) ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le Bordereau de Prix Unitaire ;
- Modification des quantités du cadre du devis.

2. Principaux critères de qualifications

Le système de notation étant binaire, les principaux critères portent sur les éléments ci-après :

Pièces n°	Désignation	Note
1	Présentation de l'Offre	
	Respect de l'ordre prescrit dans la DC Intercalaires couleurs Lisibilité Pagination (les éléments non compris dans la DC)	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
2	Qualité du personnel (voir CCTP)	
	-Liste/Organigramme du personnel de chantier cohérent avec les tâches -Diplôme du conducteur des travaux (au moins niveau Ingénieur des Travaux de GC/GR ou équivalent) certifié par une autorité compétente -Curriculum Vitae du conducteur des travaux, daté et signé -Ancienneté supérieur ou égale à 3 ans	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
	-Diplôme du Chef de chantier (au moins niveau Technicien Supérieur de GC/GR ou Equivalent) certifié par une autorité compétente -Curriculum Vitae du Chef de chantier, daté et signé -Ancienneté supérieur ou égale à 3ans	Oui/Non Oui/Non Oui/Non
3	Matériel de Chantier (voir CCTP)	
	Au moins un Camion benne (produire photocopie certifié carte grise ou contrat de location) Au moins un pick-up (produire photocopie certifiée carte grise ou contrat de location) Liste de matériel cohérent avec les tâches	Oui/Non Oui/Non Oui/Non
4	Méthodologie d'exécution des travaux	
	-Production d'un organigramme du projet -Note technique détaillée concernant l'organisation des travaux -Description des règles de protection socio-environnementale et mesures d'hygiène conformément au marché -Planning détaillé d'exécution des travaux avec délais inférieur ou égale à 120 jours -Planning des approvisionnements du chantier -Cohérence dans l'ordonnancement des travaux	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
5	Cahier des clauses techniques particulières, paraphé à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
6	Cahier des clauses environnementales et sociales, paraphées à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
7	Cahier des Clauses administratives particulières paraphés à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
8	Attestation de visite de site ou déclaration sur l'honneur de visite de site	Oui/Non
9	Déclaration sur l'honneur de non faillite signée et datée	Oui/Non
10	Déclaration sur l'honneur de non Exclusion des Marchés Publics par l'ARMP signée et datée	Oui/Non
11	Déclaration sur l'honneur de la régularité à la Caisse Nationale de la Prévoyance Sociale signée et datée	Oui/Non
12	Déclaration sur l'honneur de non abandon d'un chantier dans le cadre des Marchés Publics signée et datée	Oui/Non
13	Déclaration sur l'honneur de la régularité fiscale signée et datée	Oui/Non
14	Lettre d'engagement pour le respect des principes de l'égalité genre signée et datée	Oui/Non
	Total des oui/30

NB : Seules les offres ayant totalisé au moins **22 oui** sur **30** seront admises pour la suite de la procédure.

11. Attribution

1. Sur proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés, le Maire « Autorité Contractante », après obtention de la non objection du PNDP sur la procédure de sélection, attribuera provisoirement le Marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de consultation. Il invite le soumissionnaire déclaré adjudicataire provisoire, à présenter son dossier administratif dans un délai de dix (10) jours. Le dossier administratif comprendra : une attestation de non redevance fiscale, un Certificat de non faillite, une Attestation de non exclusion des Marchés Publics de l'ARMP et un Certificat attestant que le soumissionnaire est en règle vis à vis de la CNPS. Ces certificats seront datés de moins de trois mois.

2. Muni de ces documents, le Maire, Autorité Contractante, établira une Décision d'attribution définitive indiquant qu'il a bien reçu le dossier administratif satisfaisant et qu'il confirme la proposition d'attribution qui lui a été faite par la Commission Interne de Passation des Marchés.

Visite de site

La visite du site, à effectuer après le retrait de la Demande de Cotations, donnera lieu à la production d'une attestation signée du soumissionnaire accompagner du rapport de visite de site avec photos, à insérer dans son offre.

L'Attestation de visite de site peut être signée par le Maître d'Ouvrage ou son représentant, le chef de village ou le représentant du service déconcentré de l'Etat de la localité bénéficiaire de l'ouvrage. Ou produire une déclaration sur l'honneur de visite de site.

12. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de **quatre-vingt-dix jours (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Commune de MEIGANGA les jours ouvrables ou aux numéros de téléphone suivant ; (+237) 677 96 92 59 / 696 33 31 11 ou à la Cellule Régionale de Coordination PNDP Adamaoua, tél. : +237 691 85 98 52 / 691.84.74.34.

MEIGANGA le 31 Décembre 2021

Le ADJOINT AU MAIRE

DJIBRILLA Goni

COMMUNE DE MEIGANGA

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 20/DC/C.MGA/CIPM/2021 DU 31 DEC 2021 TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 03 MINI AEP CONSTITUES DE ; UN FORAGE EQUIPE D'UNE POMPE ACTIONNEE PAR ENERGIE SOLAIRE, D'UN CHATEAU EN BETON ARMEE (BA) AVEC CUBITENAIRE DE 5M3 ET 3 BORNES FONTAINES DANS LES LOCALITES DE : VILLAGE MBORGUENE, CSI DE FADA ET CSI DE MEIDOUGOU ET LA CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE D'UNE POMPE A MATRICITE HUMAINE (PMH) A L'EP BILINGUE DE NGASSIRI. COMMUNE DE MEIGANGA. DEPARTEMENT DU MBERE FINANCEMENT: PNDP III (FONDS IDA 18), CONVENTION DE FINANCEMENT DES MICROPROJETS N°02/2021/MP/PNDP-AD/COMMUNE-MEIGANGA DU 03 DÉCEMBRE 2021

FINANCEMENT
INTERNATIONAL DEVELOPPEMENT AGENCY (IDA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur la construction de 03 mini AEP constitués de : un forage équipé d'une pompe actionnée par énergie solaire, d'un château en Béton Armée (BA) avec cubitenaire de 5m3 et 3 bornes fontaines dans les localités de : village Mborguéné, CSI de FADA et CSI de MEIDOUGOU et la construction d'un forage équipé d'une Pompe à Motricité Humaine (PMH) à l'EP BILINGUE de NGASSIRI, Commune de Meiganga, Département du Mbéré, Région de l'Adamaoua.

La consistance des travaux à réaliser est détaillée dans le présent CCTP, au bordereau des prix nomenclature des tâches et au détail estimatif.

Les travaux seront exécutés par l'entreprise et comprennent les corps d'états suivants :

- Lot N° F100 ETUDES ET INSTALLATION DE CHANTIER
- Lot N° F200 FORATION
- Lot N° F300 EQUIPEMENT
- Lot N° F400 DEVELOPPEMENT ET ESSAI DE POMPAGE
- Lot N° F500 ANALYSE ET TRAITEMENT
- Lot N° F600 REALISATION DE LA TETE DU FORAGE
- Lot N° F.700 REALISATION DES ABREUVOIRS
- Lot N° F.800 AUTRES ACCESSOIRES DU RESEAU
- Lot N° F.900 CHAMP PHOTOVOLTAÏQUE ET POSE DE LA POMPE
- Lot N° F.1000 REALISATION DU CHATEAU D'EAU
- Lot N° F.1100 CONDUITES
- Lot N° F.1200 MISE EN SERVICE DU RESEAU
- Lot N° F.1300 ASPECTS SOCIO-ENVIRONNEMENTAUX
- Lot N° F.1400 LABELISATION

2. Participation et origine

La participation à cet appel à concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention de l'**HYDRAULIQUE**.

3. Financement

Le présent projet est financé par le PNDP III (Fonds IDA IS), Allocation de la commune de Meiganga, Convention Financement des MP N°02/2021/MP/PNDP-AD/COMMUNE-MEIGANGA du 03 décembre 2021.

4. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotations incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maître d'Ouvrage, Maire de la Commune de Meiganga, Autorité Contractante à toute entreprise qualifiée et intéressée à exécuter lesdits travaux.

Le dossier de demande de cotations peut être retiré gratuitement au Secrétariat Général de la Commune de MEIGANGA ou à la Cellule Régionale de Coordination (CRC) / PNDP Adamaoua, à partir du **31 DEC 2021** aux heures ouvrables, dès publication du présent Avis.

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de MEIGANGA (Secrétariat Général), Tél. (+237) 677 96 92 59 / 696 33 31 11 ou à la Cellule régionale de Coordination (CRC) PNDP - Adamaoua, Tél. : +237 691 85 98 52 / 691.84.74.34, dès publication et affichage du présent avis.

5. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu gratuitement à la Commune de MEIGANGA (Secrétariat Général), dès publication du présent avis, pendant les heures ouvrables.

6. Remises des offres

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermé à la Commune de MEIGANGA (Secrétariat Général). Les offres déposées contre récépissé devront porter la mention suivante :

*AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 20/DC/C.MGA/CIPM/2021 DU 31 DEC 2021
Pour les travaux de construction de 03 mini AEP constitués de : un forage équipé d'une pompe actionnée par énergie solaire, d'un château en Béton Armée (SA) avec cubitenaire de SmS et 3 bornesfontaines dans les localités de : village Mborguéné, CSI de FADA et CSI de MEIDOUGOU et la construction d'unforage équipé d'une Pompe à Motricité Humaine (PMH) à l'EP BILINGUE de NGASSIRI, Commune de Meiganga, Département du Mbéré, Région de l'Adamaoua
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».*

7. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage, pour l'exécution des prestations, objet du présent avis est de **cent Vingt (120) jours** calendaires.

8. Recevabilité des Offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotations, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotations. Toute offre présentée après date et l'heure fixées, ne sera pas reçue.

Date limite de dépôt des offres **Le 11 JANV 2022 , à 10 heures 00**

Lieu de réception des plis **Secrétariat Général de la Commune de MEIGANGA**

9. Ouverture des Plis

1. Les plis seront ouverts en plénière par la Commission Interne de Passation des Marchés de Meiganga, en présence des soumissionnaires (qui le souhaitent) ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Date et heure d'ouverture des plis **Le 11 JANV 2022.à 11 heures 00**

Lieu d'ouverture des plis **Salle de réunion de la Délégation Départementale du MINEPAT du Mbéré**

2. Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

3. Conformément aux exigences du bailleur de Fonds, la consultation des entreprises consiste à comparer les cotations obtenues de plusieurs entreprises (dans le cas de travaux de génie civil), au nombre de trois ou plus, pour garantir l'obtention de prix compétitifs (cf. Directive Banque Mondiale, point 3.5, Page 31).

4. Conformément à la convention de partenariat Commune/ PNDP, les représentants du PNDP sont impliqués à toutes les étapes du processus de passation des marchés financés par le Programme (Examen du DAO/DC, Avis d'appel d'offres, ouverture des plis, analyse des offres, attribution du marché, examen du projet de contrat, etc.).

10. Critères d'évaluation

1- Principaux critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères

essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment;

- Dossier de Déclaration des Qualifications non produit ou incomplet (prestataire non enregistré)
- Qualifications non satisfaisantes aux conditions requises (prestataire non enregistré)
- Insuffisance de capacité technique requise (nombre oui inférieur à 22/30) ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le Bordereau de Prix Unitaire ;
- Modification des quantités du cadre du devis.

2. Principaux critères de qualifications

Le système de notation étant binaire, les principaux critères portent sur les éléments ci-après :

Pièces ^{n°}	Désignation	Note
1	Présentation de l'Offre	
	Respect de l'ordre prescrit dans la DC Intercalaires couleurs Lisibilité Papination (les éléments non compris dans la DC)	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
2	Qualité du personnel (voir CCTP)	
	-Liste/Organigramme du personnel de chantier cohérent avec les tâches -Diplôme du conducteur des travaux (au moins niveau Ingénieur des Travaux de GC/GR ou équivalent) certifié par une autorité compétente -Curriculum Vitae du conducteur des travaux, daté et signé -Ancienneté supérieur ou égale à 3 ans	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
	-Diplôme du Chef de chantier (au moins niveau Technicien Supérieur de GC/GR ou Equivalent) certifié par une autorité compétente -Curriculum Vitae du Chef de chantier, daté et signé -Ancienneté supérieur ou égale à 3ans	Oui/Non Oui/Non Oui/Non
3	Matériel de Chantier (voir CCTP)	
	Au moins un Camion benne (produire photocopie certifié carte grise ou contrat de location) Au moins un pick-up (produire photocopie certifiée carte grise ou contrat de location) Liste de matériel cohérent avec les tâches	Oui/Non Oui/Non Oui/Non
4	Méthodologie d'exécution des travaux	
	-Production d'un organigramme du projet -Note technique détaillée concernant l'organisation des travaux -Description des règles de protection socio-environnementale et mesures d'hygiène conformément au marché -Planning détaillé d'exécution des travaux avec délais inférieur ou égale à 120 jours -Planning des approvisionnements du chantier -Cohérence dans l'ordonnancement des travaux	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
5	Cahier des clauses techniques particulières, paraphé à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
6	Cahier des clauses environnementales et sociales, paraphées à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
7	Cahier des Clauses administratives particulières paraphés à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
8	Attestation de visite de site ou déclaration sur l'honneur de visite de site	Oui/Non
9	Déclaration sur l'honneur de non faillite signée et datée	Oui/Non
10	Déclaration sur l'honneur de non Exclusion des Marchés Publics par l'ARMP signée et datée	Oui/Non
11	Déclaration sur l'honneur de la régularité à la Caisse Nationale de la Prévoyance Sociale signée et datée	Oui/Non

12	Déclaration sur l'honneur de non abandon d'un chantier dans le cadre des Marchés Publics signée et datée	Oui/Non
13	Déclaration sur l'honneur de la régularité fiscale signée et datée	Oui/Non
14	Lettre d'engagement pour le respect des principes de l'égalité genre signée et datée	Oui/Non
	Total des oui/30

NB: Seules les offres ayant totalisé au moins **22 oui sur 30** seront admises pour la suite de la procédure.

11. Attribution

1. Sur proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés, le Maire « Autorité Contractante », après obtention de la non objection du PNDP sur la procédure de sélection, attribuera provisoirement le Marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de consultation. Il invite le soumissionnaire déclaré adjudicataire provisoire, à présenter son dossier administratif dans un délai de dix (10) jours. Le dossier administratif comprendra : une attestation de non redevance fiscale, un Certificat de non faillite, une Attestation de non exclusion des Marchés Publics de l'ARMP et un Certificat attestant que le soumissionnaire est en règle vis à vis de la CNPS. Ces certificats seront datés de moins de trois mois.

2. Muni de ces documents, le Maire, Autorité Contractante, établira une Décision d'attribution définitive indiquant qu'il a bien reçu le dossier administratif satisfaisant et qu'il confirme la proposition d'attribution qui lui a été faite par la Commission Interne de Passation des Marchés.

Visite de site

La visite du site, à effectuer après le retrait de la Demande de Cotations, donnera lieu à la production d'une attestation signée du soumissionnaire accompagner du rapport de visite de site avec photos, à insérer dans son offre.

L'Attestation de visite de site peut être signée par le Maître d'Ouvrage ou son représentant, le chef de village ou le représentant du service déconcentré de l'Etat de la localité bénéficiaire de l'ouvrage. Ou produire une déclaration sur l'honneur de visite de site.

12. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de **quatre-vingt-dix jours (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Commune de MEIGANGA les jours ouvrables ou aux numéros de téléphone suivant : (+237) 677 96 92 59 / 696 33 31 11 ou à la Cellule Régionale de Coordination PMDP Adamaoua, tél. : +237 691 85 98 52/691.84.74.34.

MEIGANGA le 31 Décembre 2021

Le ADJOINT AU MAIRE

DJIBRILLA Goni

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**): B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone / Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 www.armp.cm



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !